Paraît depuis 1913

Tirage: 12,000

# LA LIBERTÉ

Vol. 67 No 7 SAINT-BONIFACE JEUDI 17 MAI 1979



# Un "pavillon canadien-français" à Folklorama dès cette année

**C'était dans l'air depuis quelques mois, c'est officiel depuis mardi: les Danseurs de la Rivière-Rouge (ex-Gais Manitobains) vont participer au Folklorama 1979, avec 36 autres groupes ethniques. Le pavillon a été baptisé "Pavillon canadien-français" et sera abrité par le Centre culturel franco-manitobain du 12 au 18 août.**

**par Bernard Bocquel**

On se souvient qu'au mois de janvier, les Danseurs de la Rivière-Rouge avaient ouvert un débat au sein de la communauté francophone pour connaître le sentiment des Franco-Manitobains sur la participation d'un groupe francophone à une manifestation multiculturelle. Deux conditions avaient été posées par les responsables des Danseurs pour participer à Folklorama, dont le but est la promotion de la communication entre les Manitobains par le truchement de manifestations culturelles.

La première condition exprimait la volonté de ne pas nuire à la communauté. On parlait d'une participation qui ne serait "en aucun cas contraire aux intérêts réels de notre communauté franco-manitobaine". Il faut croire que les Danseurs ont eu des assurances à cet effet. La présidente du groupe, Mlle Gisèle Johnson est convaincue de disposer du support de la population. Quant à la Société franco-manitobaine, qui n'a pas encore officiellement réagi à la nouvelle, elle avait notifié lors de discussions son opposition de principe à une telle participation.

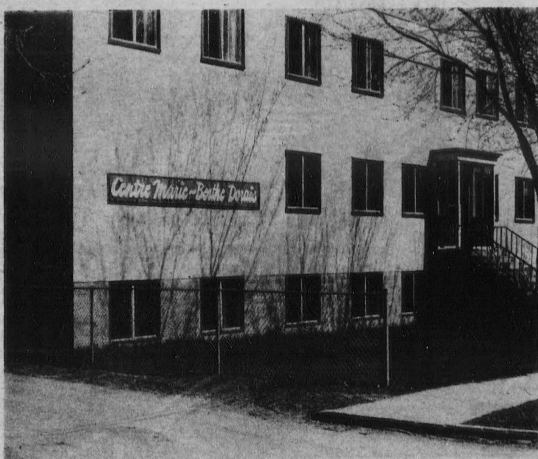
**Depuis plusieurs années déjà**

L'autre condition avait un caractère plutôt symbolique. On demandait que les passeports fussent rédigés dans les deux langues officielles. Ils le seront en partie cette année, comme l'a précisé le président du Community Folk Art Council, organisme qui organise Folklorama et bien d'autres activités culturelles. Un organisme qui essayait d'obtenir, depuis plusieurs années déjà, la participation de la communauté francophone. On notera au passage que les responsables du pavillon, en l'appelant justement "canadien-français" plutôt que "franco-manitobain", ont l'ambition d'étaler aux visiteurs un échantillonnage de la culture francophone telle qu'elle est vécue à travers tout le pays.

Outre les Danseurs de la Rivière-Rouge, d'autres artistes, dont les noms ne sont pas encore connus, se produiront. Par contre, les organisateurs ont une bonne idée du menu qui sera proposé au visiteur curieux et gourmand. Il pourra faire bonne chère avec, entre autres, le potage aux légumes, la "six-pâtes" et l'inévitable tourtière'. Sans compter le légendaire "pain d'habitant".

D'autre part, le pavillon canadien-français a aussi une reine en lice pour le concours de la reine du Folklorama. Il s'agit de Mlle Johanne Lussier, étudiante au collège de Saint-Boniface. Le "maire" du pavillon, ou si l'on préfère l'agent des relations publiques, sera M. Lucien Loiselle, professeur-administrateur au collège secondaire de Saint-Boniface, qui arborait fièrement la chaîne du maire de Saint-Boniface lors de la conférence de presse.

C'est donc dans le haut-lieu de la culture francophone au Manitoba, le Centre culturel franco-manitobain, que se dérouleront les trois représentations journalières données durant la durée du Folklorama. Le nouveau président du conseil d'administration du Ccfm, M. Michel Monnin ne semble pas y voir un quelconque symbole. "Nous ne prenons pas position. Nous louons simplement des locaux".




## Un refuge pour les défavorisés

**Le Centre Marie-Berthe-Dorais, une initiative des Soeurs-Grises du Manitoba, a été inauguré officiellement la semaine dernière. Il est situé 210 rue Kenny à Saint-Boniface.**

## Au Sommaire

# Éditorial

## Devant les choix du 22 mai

Le moment arrive d'aller voter. L'élection de mardi prochain vient comme une échéance. Un peu comme l'élève qui attend anxieux, le résultat de son examen final, le chef de parti, quel qu'il soit, meurt d'envie d'en connaître le dénouement. Le citoyen, lui, qui a si peu souvent d'intervention directe dans les caucus gouvernementaux, peut décider - pour une fois -

Onze années du gouvernement de M. Trudeau viennent de nous montrer à nous, citoyens, jusqu'où peut aller, dans bien des domaines, cet ensemble politique qui a pour nom le Canada.

•

Pour les hommes et les femmes de ce pays qui parlent le français, les onze dernières années ne leur ont certainement pas fait prendre du recul. Ces années, un peu comme la manne du pain et des poissons, ont fait se multiplier les services officiels "bilingues" et mettre en évidence, du même coup, certaines évidences souvent brutales. Mais, de Moncton à Vancouver, en passant par Halifax, Québec, ou Sudbury, il a fallu déployer de grandes énergies pour imposer nos droits, pour hurler à tout vent la volonté de rester ce que nous sommes et ce que nous avons envie d'être, c'est-à-dire Français d'Amérique. Nous avons trouvé des appuis, mais nous avons aussi rencontré des embûches.

•

Cette situation est illustrée bien davantage par la lutte que mènent, depuis quelque temps d'une façon plus évidente, les francophones qui vivent dans d'autres provinces que le Québec. De ce côté, l'équilibre économique et linguistique entre les deux peuples fondateurs de ce pays tarde à venir. Certains se demandent, avec raison, si cet équilibre ne viendra jamais à moins de changements fondamentaux sur l'échiquier politique canadien.

A cet égard, l'enjeu de cette élection est vital pour les francophones hors Québec. Malgré le lot de subventions dont on les a gratifiés pour se donner des structures d'intervention et de développement plus reconnues, ils sont encore obligés de se battre pour reconquérir des droits pourtant naturellement légitimes dans ce pays.

Ce n'est pas en fonction de ce que leur assureront les gouvernements qu'ils devront veiller à leur épanouissement. C'est davantage sur le leadership que générera la prochaine équipe ministérielle chez les citoyens des deux peuples fondateurs qu'ils devront compter.

•

Le leadership du gouvernement qui sera élu mardi sera l'indicateur des attitudes à adopter pour les cinq prochaines années. Et des choix politiques à faire.

**André-Yves Rompré**

## lettres à LA LIBERTÉ

## Lettre ouverte à Joe Clark

L'Honorable Joe Clark
Chef de l'Opposition
Ottawa, Ontario
Canada

M. Clark,

Le 25 avril dernier, à l'unanimité, cinq juges de la Cour d'appel, cour de dernière instance au Manitoba, déclaraient inconstitutionnelle la loi de 1890 intitulée: "An Act to provide that the English language shall be the official language of the province of Manitoba."

On vous attribue une déclaration à l'effet que vous êtes disposé à garantir les droits linguistiques des anglophones du Québec dans une constitution canadienne rénovée ou renouvelée, mais que vous ne voudriez pas garantir la réciprocité en assurant les mêmes droits aux minorités francophones dans les autres provinces.

Comment expliquez vous le double standard, les deux valeurs, soit de voir respecter la minorité anglophone du Québec, puis ne pas vouloir donner équivalente justice aux minorités canadiennes françaises du pays?

Je vous recommande fortement, à la lumière de la décision du juge Samuel Freedman et de ses quatre collègues, de réviser immédiatement votre politique sur la question des langues officielles du Canada.

Sans vouloir vous faire un cours d'histoire, j'aimerais néanmoins attirer votre attention sur les gestes posés par le gouvernement du Manitoba depuis que la décision Freedman fut rendue...

D'une part, au lieu de se rallier à cette décision et de s'assurer que justice soit faite pour les Canadiens français du Manitoba, le gouvernement Lyon se propose d'interjeter appel à la Cour suprême pour perpétuer l'injustice qui dure depuis 89 ans.

D'autre part, et ce qui est encore pire, le gouvernement Lyon prévoit se joindre au gouvernement du Québec, pour assurer le droit aux provinces d'amender la constitution à leur gré sans porter attention aux conséquences néfastes pour leur minorité linguistique.

Auriez-vous eu l'audace, M. Clark, de dire qu'il y a eu du progrès à ce chapitre au niveau provincial?

La marque d'une personne qui se veut être chef d'Etat, c'est celle qui lui permet d'admettre l'erreur et de se raviser pour le plus grand bien de tous. J'attends votre réponse avant le 22 mai.

Georges Forest, citoyen
Saint-Boniface, Manitoba
Le 11 mai 1979.


**LA LIBERTÉ**

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MWNA et des Hebdos régionaux, et de l'association de la presse francophone hors Québec.

**Rédacteur en chef:** André-Yves Rompré
**Journaliste:** Marcelle Trépanier
**Journaliste coopérant:** Bernard Bocquel
**Publicitaire et secrétaire administratif:** Claude Gagné
**Composition typographique:** Diane Gagnon, Lorraine Sabo
**Correction d'épreuves:** Claudette Journé
**Montage:** Normand Vermette
**Secrétariat:** Régina Leclerc, Odette Guyot

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba, R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.


### Lettres à La Liberté

**La Liberté se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à La Liberté" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.**

**Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.**

**Veuillez adresser à: Lettres à La Liberté, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.**

### Heure de tombée pour les annonces commerciales: vendredi 15 h

## Du cinéma expérimental à Winnipeg

Les 4, 5 et 6 mai, ce fut une première à Winnipeg. Pierre Rovère, cinéaste français, lauréat du 5e Festival International de Cinéma 16 mm de Montréal (1975) présentait une série de films de son cru et de celui d'autres cinéastes français de renom.

Ce n'était pas du cinéma narratif traditionnel, mais du cinéma expérimental d'avant-garde. Du vrai cinéma quoi (et non pas de la mise en scène, comme l'a si bien dit Pierre Rovère), du cinéma poétique et pictural d'inspiration surréaliste et dadaïste.

Ce fut une jouissance pour les yeux par la splendeur des couleurs et par le rythme du mouvement, et un charme pour les oreilles quand, parfois, la musique faisait corps avec l'image.

On a aimé et suivi le spectacle jusqu'à la fin; ou bien, choqué, on a quitté la salle en pleine projection. Je veux dire que ce n'était pas un spectacle pour des tièdes.

Les explications, post-projections, de Pierre Rovère, et ses réponses aux questions de l'auditoire aidèrent à l'appréciation des oeuvres en démystifiant l'aspect technique de la création.

La présentation de ce programme à l'Université de Winnipeg est due à la collaboration du Ministère des Affaires Culturelles du Manitoba, du Service Culturel Français de Winnipeg, de l'Association française d'Action Artistique et du département des médias de l'Université de Winnipeg.

Il est à espérer que cette sorte de collaboration puisse s'intensifier dans l'avenir pour le plus grand bien de l'épanouissement des relations culturelles entre la France et le Manitoba.

Jean Soliman
Saint-Boniface
le 6 mai 1979

# Deux préoccupations pour les Efm: l'immersion et la formation

**L'association qui regroupe le plus grand nombre de professionnels franco-manitobains, les Educateurs franco-manitobains, a tenu, en fin de semaine dernière, sa 11e assemblée annuelle. Une réunion qui a confirmé, s'il le fallait, que les Efm font un travail sérieux. Et surtout que les quelque 450 professeurs enseignants en français croient de plus en plus dans cette association qui a eu bien du mal à décoller.**

**par Bernard Bocquel**

M. Jean-Yves Rochon, qui vient d'occuper ces deux dernières années la présidence des Efm, n'a d'ailleurs pas manqué de souligner "l'excellente participation des membres à tous les niveaux", en se félicitant des "liens étroits" avec la "Manitoba Teachers Society", dont les Efm font partie à titre d'agence chargée d'établir la politique en matière d'éducation française. Ainsi, les délégués ont étudié de près les amendements apportés par le conseil exécutif traitant de la politique péconisée en matière d'immersion.

Les amendements proposés, qui devront encore être approuvés par la Mts, ont essentiellement pour but de clarifier certains points concernant l'immersion. Car il existe à l'heure actuelle toute une gamme de programmes qui se réclament de l'immersion. Dorénavant, les Efm considèrent qu'un programme doit être donné au moins à 50 pour cent en français pour avoir droit au "label" immersion. D'autre part, il est recommandé qu'à la maternelle, l'enseignement soit donné totalement en français; et entre 75 à 100 pour cent les deux premières années.

**Objectif: un bilinguisme fonctionnel**

C'est la première fois que les Efm se prononcent sur le pourcentage d'enseignement en français, qui devrait être, idéalement, de 75 pour cent de la 4e à la 12e année. Un chiffre qui ne paraît pas déraisonnable, surtout que l'objectif principal d'un programme d'immersion est le bilinguisme fonctionnel. Les Efm se sont mis aussi d'accord sur la terminologie ayant trait à l'immersion. Ainsi par "programme d'immersion" on entend ce qui est enseigné, et non le lieu où l'enseignement est dispensé. L'ensemble des classes où l'on enseigne l'immersion devient un "centre d'immersion" situé dans une école anglaise. L'idéal étant bien sûr de créer une école d'immersion avec le français comme langue de l'administration.

Malheureusement, cet effort de définition risque fort de ne pas connaître sa consécration ultime. En effet, les chances pour que l'école française et l'école d'immersion soient reconnues expressément dans l'Acte scolaire, qui vient d'être révisé par le gouvernement provincial, se sont évanouies. A ce sujet, Jean-Yves Rochon a exprimé sa plus vive inquiétude, en laissant entendre "qu'il faudra se préparer un jour à poser un geste".

Et pourtant, on ne peut pas dire que les Educateurs franco-manitobains ne font pas preuve de réalisme dans leurs revendications. Lorsque l'an dernier, par exemple, une résolution avait été adoptée pour étudier des mécanismes "pour assurer une plus grande autonomie en éducation française", on aurait pu penser que le "spectre" de la division scolaire homogène serait agité. Pas du tout. Le concept d'une division scolaire homogène est considéré comme "irréalisable à ce moment". A l'heure actuelle, les Efm ont résolu de continuer à revendiquer des changements à la loi scolaire et tâcher de promouvoir la coopération entre les divisions scolaires.



**Le nouveau conseil exécutif des Efm. de gauche à droite: Donald Boulet, Emile Hacault, Jean-Louis Ouellette, Julien Lévesque, Camille Legaré, Raymond Ouimet, Elaine Molgat, Mariette Collet-Ferré et Jean-Yves Rochon.**

**D'autres préoccupations des enseignants**

En tout, une quinzaine de résolutions ont été adoptées à l'assemblée annuelle. Elles font état des nombreuses préoccupations des Efm dans différents domaines de l'éducation. Il est déjà acquis qu'une "activité majeure" sera organisée pour traiter de l'immersion. Il s'agira vraisemblablement d'une conférence ouverte aux enseignants, aux commissaires et aux autres personnes intéressées. De plus, les Efm mettront sur pied un comité d'immersion qui se penchera, entre autres, sur les conditions de travail des professeurs en immersion.

Par ailleurs, le conseil exécutif va entreprendre les démarches nécessaires auprès du Collège universitaire de Saint-Boniface pour que cette institution offre des cours aux niveaux de la pré-maîtrise et de la maîtrise. Une étude a en effet démontré qu'un nombre suffisant d'enseignants serait intéressé. Il est clair que les Efm sont préoccupés par une bonne formation des enseignants, surtout dans le domaine de la langue. On peut lire dans un document traitant de la formation des enseignants, adopté à la réunion annuelle: "L'Institut pédagogique (...) identifiera le niveau de français des étudiants-maîtres et assurera les cours nécessaires afin qu'ils puissent atteindre le niveau de compétence requis en français."

**Le nouveau conseil exécutif**

Des élections ont eu lieu pour nommer les membres du conseil exécutif. Comme prévu, M. Julien Lévesque (école du Précieux-Sang), ancien vice-président, a succédé à M. Jean-Yves Rochon. Les Efm veulent ainsi suivre la tradition instaurée par la Mts. M. Emile Hacault (école de Sainte-Anne) a été élu à la vice-présidence. Mme Mariette Collet-Ferré (école Lavallée) devient trésorière par acclamation. M. Camille Légaré (école de Sainte-Anne) occupera le poste de secrétaire.

Pour l'élection des quatre conseillers, il faut souligner l'intérêt remarquable des délégués: pas moins de onze personnes ont posé leur candidature. Ont été élus: Mme Elaine Molgat (école du Sacré-Coeur) et MM. Donald Boulet (complexe scolaire de Saint-Claude), Jean-Louis Ouellette (collège secondaire de Saint-Boniface) et Raymond Ouimet (école de Sainte-Agathe).

M. Julien Lévesque a pour sa part expliqué qu'il allait "continuer le travail effectué par Jean-Yves Rochon dans le domaine des relations avec la "Manitoba Teachers' Society". Il cherchera aussi à obtenir une plus grande participation des Efm au niveau local, en collaboration avec la Mts. Le nouveau président des Educateurs franco-manitobains établit un bilan plutôt optimiste de l'action de son association: "Depuis quelques années, nous avons fait des pas de géants. Fini le temps où des enseignants voyaient les Efm comme une association de quelques idéalistes qui rêvent en couleurs".



**Il y avait environ 75 délégués présents à l'assemblée annuelle des Efm. Sans compter les habituels observateurs, qui ont pu constater le sérieux du travail accompli.**

**Heure de tombée pour les annonces commerciales: vendredi 15 h**

# RICHARD GREENAWAY

# Un jeune Npd convaincu

**Il y a longtemps que M. Richard Greenaway s'intéresse de près à l'action politique. "Depuis l'âge de 13 ans" souligne cet aiguilleur de 27 ans, qui a pris sa première carte de membre du Npd en 1975. Mais c'est la première fois que ce militant de longue date se lance véritablement dans l'arène politique en essayant d'enlever le siège de député dans Provencher. Et il croit fermement à ses chances.**

**par Bernard Bocquel**

Richard Greenaway ne s'est pas lancé dans la bataille simplement pour passer son temps. Il dit appartenir à une classe de candidats qui ont des idées, qui y croient et qui veulent répandre leurs convictions. Il n'en donne pour preuve que le manque à gagner qu'il doit assumer depuis qu'il court sa circonscription, où les agriculteurs représentent environ 25 pour cent des électeurs. Un chiffre très important, si l'on se rappelle qu'en moyenne, au niveau national, les agriculteurs constituent entre deux et trois pour cent de l'électorat.

Si bien que le candidat Npd ne ménage pas ses efforts pour présenter le programme de son parti en matière agricole. Ainsi il se déclare contre l'abandon de certaines voies de chemin de fer, essentielles au transport des grains; pour la nationalisation du Canadien pacifique. Richard Greenaway explique que tout le commerce du grain doit s'effectuer sous l'égide de la Commission canadienne du blé. Il revendique aussi une marge minimum de profit pour les agriculteurs, et tient à encourager le développement coopératif.



**M. Richard Greenaway, candidat du Nouveau parti démocratique dans Provencher**

**Un château-fort du Npd**

Malheureusement, Richard Greenaway, qui réside à Beauséjour, un château-fort traditionnel du Npd où les francophones ne se bousculent pas, reste beaucoup plus vague lorsqu'il aborde la question francophone. Il se déclare en faveur du bilinguisme en ajoutant que ce principe a suscité "beaucoup de confrontations".

Pourtant, il refuse de se dire "indifférent" à la question, comme le laissait entendre la Fédération des francophones hors Québec qui avait envoyé un questionnaire portant sur des sujets précis à tous les candidats, et auquel il n'a pas répondu. La raison? "Depuis le début de la campagne, j'ai reçu quelque 16 questionnaires. Je n'ai tout simplement pas le temps d'y répondre. Et je ne suis pas le genre à reprendre la position officielle du parti sans discernement."

Quoi qu'il en soit, Richard Greenaway tente de démontrer aux personnes qu'il rencontre qu'il est "le mieux placé pour battre le conservateur Jake Epp". Même s'il concède que ce dernier est "bien implanté". Son raisonnement pour remporter le siège se résume en une proposition: "Je rencontre certaines personnes qui sont désolées d'avoir voté contre le Npd aux dernières élections provinciales et qui comptent rectifier ceci. Car les gens voient agir Sterling Lyon. Or Joe Clark s'est associé aux politiques appliquées par Lyon."

**Le fief mennonite**

Mais il existe encore une autre raison qui encourage Richard Greenaway. Selon lui, il trouve de plus en plus de support dans tout le comté, en particulier dans des endroits où le Npd a toujours été faible. Toutefois, il reconnaît bien volontiers que son parti n'a pas encore effectué la plus petite percée du côté de Steinbach, le fief mennonite de son principal rival, le conservateur Jake Epp. Les 150 travailleurs d'élection qui l'aident dans sa tâche n'ont sûrement pas été recrutés dans cette région!

Richard Greenaway, Npd nouvelle vague, n'a pas du tout digéré l'appel du député Npd de Saint-Boniface à la province, M. Laurent Desjardins, qui recommandait aux électeurs de Saint-Boniface et de Fort-Garry de voter Libéral. Pour lui, une telle attitude est "dégoûtante". Et d'ajouter avec une moue de dépit significative: "Il n'avait pas à mettre son grain de sel dans cette affaire". En attendant, c'est lui qui espère bien pouvoir brouiller les cartes dans Provencher et devenir député.

## Dans Provencher

**Quelle que soit l'allégeance des candidats de la circonscription de Provencher, le développement de l'agriculture demeure un cheval de bataille pour tous. Dans un comté où environ 25 pour cent de la population vit d'agriculture, la question est de taille.**

**Le deuxième point chaud de la bataille est sans contredit celui du français, surtout si l'on considère qu'environ 15 pour cent des électeurs de Provencher font partie de la communauté francophone. Chacun des candidats se déclare donc en faveur du bilinguisme avec plus ou moins de ferveur selon le cas. Tous considèrent évidemment avoir d'excellentes chances d'être élus.**

# JAKE EPP

# Il se dit prêt

**Fort de plus de six années passées à titre de député de l'opposition conservatrice à Ottawa, le candidat Jake Epp se présente aux électeurs du comté de Provencher avec la nette intention de joindre, cette fois, les rangs du pouvoir. Rien de particulièrement original, mais si les sondages se concrétisent le soir du 22 mai, il pourrait ne pas être trop surpris.**

**par André-Yves Rompré**



**M. Jake Epp, candidat du parti conservateur dans Provencher**

Qui est Jake Epp? -L'homme donne l'impression d'être sûr de lui. Il a 39 ans. Il vient de la communauté des Mennonites. Il a été enseignant avant de passer à la vie publique en politique. Il a une résidence à Steinbach au coeur d'un comté où les fermiers, avec les industriels de la vente des automobiles, forment l'ensemble de l'électorat des quelque 44,000 personnes en âge de voter dans cette circonscription.

M. Epp précise de la façon suivante la vision qu'il a des problèmes du comté de Provencher: "Premièrement, le domaine de l'agriculture doit être développé par la mise sur pied et l'amélioration des moyens de manutention des grains. Les décisions des compagnies ferroviaires à cet égard doivent être scrutées à la loupe par le gouvernement. Deuxièmement, il faut veiller à la création d'industries reliées au marché agro-alimentaire; ce qui permettrait à la région immédiate de se développer."

Il conçoit aussi que le développement de ce marché est intimement lié aux moyens de transport disponibles pour desservir d'une façon adéquate le marché urbain de Winnipeg.

## Howard Loewen

# Il faut exploiter le potentiel agricole

**Dans un comté où environ 25 pour cent de la population vit des produits de la ferme et où près de 65 pour cent de l'industrie locale est reliée à l'agriculture et l'élevage, il apparaît normal à Howard Loewen que le représentant soit aussi fermier.**

**par Marcelle Trépanier**

M. Loewen, candidat libéral, est en fait le seul cultivateur à se présenter dans son comté de Provencher. Depuis le début de la campagne électorale, il a temporairement délaissé son métier de cultivateur pour être plus à même de solliciter des suffrages. Parce qu'il occupe un emploi semblable à la majorité des gens de son comté, M. Loewen affirme pouvoir "mieux comprendre leurs besoins".

"Le comté de Provencher possède un grand potentiel agricole non exploité et son développement constitue l'un de mes principaux objectifs", affirme-t-il. Dans la même optique, il prône un prix plus équitable du grain et un juste retour dans la localité des investissements de capitaux.

La distribution d'huile et d'essence devrait également être mieux contrôlée, selon M. Loewen. Il ajoute que les compagnies privées de distribution devraient offrir des prix adéquats puisque la machinerie agricole requiert beaucoup d'essence.

**Proche des francophones**

Environ le quart des électeurs de Provencher sont des francophones et, bien qu'il ne parle pas lui-même français, M. Loewen s'estime assez proche de la population pour qu'elle puisse malgré cela lui faire confiance: "Il y a quelques années, plus personne ne se sentait touché par ses droits linguistiques ou son héritage culturel. Maintenant, "ils" commencent à s'en préoccuper de nouveau".

Connu comme un fidèle partisan de la francophonie, M. Loewen se dit en faveur du bilinguisme et de l'unité nationale. Il aimerait donc voir inscrit, dans une constitution rapatriée, des garanties pour l'usage des deux langues officielles.

A ce propos, M. Loewen se dit très heureux du dénouement actuel de l'affaire Forest. "C'est un excellent jugement qui a été rendu et M. Lyon devrait abandonner toute poursuite ultérieure à mon avis". D'ailleurs, il lui semble que les gens sont très préoccupés de ce que fait M. Lyon en ce moment.

M. Loewen enchaîne en lançant quelques pointes à l'adresse de son principal adversaire, le parti conservateur, comme se doit tout bon politicien. Il reste cependant prudent dans ses interventions en général en homme soucieux de ne pas brusquer les gens de son comté qui, en général, sont respectueux des traditions, de leur culture et leur religion.

**Le développement agricole**

Donnant l'image d'un homme serein et détendu, fidèle à ses origines, M. Loewen prône en premier lieu le développement de l'agriculture. Sans oublier que l'expansion d'une région passe avant tout par son économie, M. Loewen aimerait voir se concrétiser un projet de parc national, au nord de Whiteshell, là où le terrain est inexploité. En plus de protéger l'environnement, selon M. Loewen, un parc dans ce secteur aurait pour conséquence de permettre le développement d'une industrie touristique, mais surtout d'obliger le gouvernement à améliorer le réseau routier menant à ce parc, et qui sait, peut-être même construire une autoroute. De meilleures routes favoriseraient l'accès à la région, en supposant un commerce accru, et permettrait aux Américains d'avoir une porte d'entrée plus directe sur les localités de la région.

Cette intention de M. Loewen est également motivée par le désir de favoriser une éventuelle diversification des ressources locales, sur des débouchés autres que l'agriculture, car la relève en ce domaine est présentement réduite.



**M. Howard Loewen, candidat du parti libéral dans Provencher**

# pour le pouvoir

"D'ailleurs, précise-t-il, j'ai toujours considéré Winnipeg non pas comme un grand centre urbain, mais comme un marché potentiel pour nous, qui ne sommes situés qu'à quelques milles de là".

L'industrie du tourisme mérite également d'être mise de l'avant, selon le candidat conservateur. "Nous avons des possibilités d'augmenter le nombre d'accommodations pour le camping et pour la pêche de façon à attirer les touristes qui affluent en provenance des Etats-Unis".

**Le vote francophone**

Dans le comté de Provencher, les francophones comptent pour environ 15 pour cent. Jack Epp aura-t-il leur appui au moment de voter le 22 mai? - Tout d'abord, il indique que "les francophones de Provencher ne voteront pas massivement pour un seul parti, car tous ne voient pas de la même façon leur avenir. Aussi, je m'attends à recevoir une large part de leurs votes. Quant aux indécis, je leur présente l'évidence de la mauvaise fiche du gouvernement Trudeau, et leur dit que si Trudeau fait partie du décor depuis un moment déjà, je ne vois pas pourquoi Jake Epp ne ferait pas le poids dans tout cela".

Sa position sur le dossier de la francophonie et du Québec repose sur le libre choix pour les citoyens parlant l'une des deux langues officielles du Canada de recevoir les services en conséquence". Selon lui, le gouvernement a son mot à dire dans l'élaboration de législations qui vont favoriser la présence de services bilingues, mais qu'il ne peut légiférer contre une certaine forme d'assimilation linguistique en milieu minoritaire. "Est-ce que le gouvernement peut empêcher les mariages mixtes? L'exogamie?" demande-t-il? Jake Epp répond que non. Il appartient aux parents, dit-il de choisir de vivre en français à la maison et c'est là, que tout commence"...

Il reconnaît toutefois la nécessité d'avoir un réseau d'écoles françaises adéquat. Mais la liberté de choix, selon lui, doit prépondérer.

**Les temps changent**

Si M. Epp se montre plus flexible aujourd'hui à l'égard de la reconnaissance du fait français au Manitoba, cela démontre, ou bien un changement d'attitude, ou bien M. Epp se fait du capital politique. Car rappellons-nous son discours à la Chambre des Communes du 26 octobre 1977 dans lequel il avait affirmé (à l'égard de la minorité francophone du Manitoba) qu'en tant que Manitobain il n'avait pas à s'excuser de ce qui a été fait au Manitoba. Cette attitude avait eu l'heur à l'époque de soulever l'ire, entre autres, de la Société franco-manitobaine.

Et pour continuer dans la même veine, M. Epp reconnaît ce qu'il appelle la présence d'un "nouveau Québec" dans l'ensemble politique canadien. Selon lui toujours, le parti conservateur a deux étapes à franchir avant de pouvoir compter sur un appui de cette province! "Il faudra d'abord que le parti démontre qu'il reconnaît les aspirations d'un nouveau Québec, qui se traduit par l'expression d'une réalité spécifique. Et deuxièmement, le PC doit pouvoir regagner le vote conservateur traditionnel du Québec et lui prouver qu'un gouvernement conservateur ne serait pas seulement un gouvernement de Canadiens-anglais".

## Le Cefco et la presse francophone

Le Secrétariat d'Etat vient d'accorder une somme de $9,610. au Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest pour utiliser les services d'universitaires qui travailleront à un projet d'inventaire de la presse francophone de l'Ouest.

Le Cefco, qui a son siège au Collège universitaire de Saint-Boniface, pourra donc compléter d'ici quelques mois l'index des journaux Le Métis (1871-1881) et Le Manitoba (1881-1925).

Les intéressés pourront alors savoir facilement quelles pages contiennent les articles qu'ils recherchent. De plus, une liseuse sera mise à leur disposition dans une salle du Cefco et des coupures de vieux journaux seront microfilmées.




# Vous êtes en bonne compagnie

**Plus de 300 personnes et corporations ont déjà contribué et contribuent toujours à Francofonds. Au sein de la communauté, ils se méritent le titre de: DOCTEURS de la Francophonie!**

Dr Jeannette ALLARD
Dr Jean-Louis ANDRE
Dr Zépherin AQUIN
Dr Gérard ARCHAMBAULT
Dr Marguerite ARNAL
Dr Angèle ARPIN
Dr ASSURANCE VIE DESJARDINS
Dr Léonce AUBIN
Dr Maurice AUBIN
Dr Thérèse AUBIN
Dr Zépherin AUDET
Dr Maurice AUGER
Dr AVANT-GARDE
Dr Madeleine BALCAEN
Dr Rose BARIL
Dr Mariette BAUDOUX
Dr Mgr. Maurice BAUDOUX
Dr Lily BAUDRY
Dr Gilbert BEAUDETTE
Dr Georges BEAUDRY
Dr Justin BEAUDRY
Dr Marc BEAUDRY
Dr Armand BEDARD
Dr Lionel BELISLE
Dr Clément BENJAMIN
Dr Louis BERNARDIN
Dr Léo BERNIER
Dr Lucien BERUBE
Dr Laurent BISSON
Dr Raymond BISSON
Dr Hélène BLAIS
Dr Claude BLANCHETTE
Dr Robert BOCKSTAEL
Dr Georges BOILY
Dr Normand BOISVERT
Dr Annette BOUCHARD
Dr Michel BOUCHER
Dr Marcel BOULET
Dr Omer BOULET
Dr Constance BRADET
Dr Gaston BREMAULT
Dr Marie BRUNELLE
Dr Rose-Marie CAMPAGNE
Dr Aurèle CAMPEAU
Dr Aline CARON
Dr Cécile CARON
Dr Norbert CENERINI

Dr Denis CHAGNON
Dr Arthur CHAPUT
Dr Philippe CHAPUT
Dr Denis CHENIER
Dr CLERCS de St-Viateur
Dr Guy CLOUTIER
Dr Laval CLOUTIER
Dr Roland CLOUTIER
Dr Roger COLLET
Dr Paul COMEAU
Dr CONSEIL JEUNESSE LOCAL DE LA BROQUERIE
Dr Léo COUTURE
Dr Roselyne DACQUAY
Dr Aline DANIS
Dr Pierre D'AUTEUIL
Dr Mgr. Aimé DECOSSE
Dr Marie-Jeanne DELAQUIS
Dr Gérard DENISSE
Dr Laurent DESJARDINS
Dr Gérard DIONNE
Dr Claude DORGE
Dr Blandine DORNEZ
Dr Roger DUBOIS
Dr P.M. DUCLOS
Dr Eugène DUFAULT
Dr Camil DUFORT
Dr Léopold DUMAINE
Dr Norman DUPASQUIER
Dr Lise DUPUIS
Dr Antoinette DURAND
Dr Vincent DUREAULT
Dr Richard DUVAL
Dr Gilbert EMOND
Dr Gilles FERLAND
Dr Léonard FERRE
Dr Lionel FERRE
Dr FILLES DE LA CROIX
Dr Thérèse FILLION
Dr Hervé FIOLA
Dr Donald FOIDART
Dr Martial FONTAINE
Dr René FONTAINE
Dr Elise FOREST
Dr Louise FORT
Dr Clément FORTIER
Dr Gilles FORTIER

Dr Rosaire FORTIER
Dr Léo FOUCAULT
Dr Alphonse FOURNIER
Dr André FRECHETTE
Dr Antoine FRECHETTE
Dr Raymonde FRECHETTE-GAGNE
Dr Lucille FREYNET
Dr Pâtisserie FREYNET
Dr Yolande FREYNET
Dr Antoine GABORIEAU
Dr Claude GAGNE
Dr Gérard GAGNE
Dr Laurent GAGNE
Dr Pierre GAGNE
Dr Carmelle GAGNON
Dr Gérard GAGNON
Dr Renaud GAGNON
Dr Suzanne GAGNON
Dr Irma GAUTHIER
Dr Lionel GAUTHIER
Dr Maurice GAUTHIER
Dr Ernest GAUTRON
Dr Léo GELINAS
Dr Fernand GIRARD
Dr Jean GISIGER
Dr Jean-Paul GOBEIL
Dr Marcel GOLDFINGER
Dr Ronald GOSSELIN
Dr Wilfrid GOSSELIN
Dr Hermance GRANGER
Dr Jean GRANGER
Dr Louis-Joseph GRANGER
Dr Raynald GRANGER
Dr Alexandrine GREGOIRE
Dr GREGORY INVESTMENTS
Dr Fernand GRENIER
Dr Gérald GRENIER
Dr Guy GRENIER
Dr Hubert GRENIER
Dr Julien GRENIER
Dr Victor GRENIER
Dr Raymond GUENETTE
Dr Géraldine HANNIMAN
Dr Jean HEBERT
Dr Raymond HEBERT
Dr Pauline HINCE
Dr L'IMPERIALE ASSURANCE-VIE

Dr Guy JUBINVILLE
Dr Marie JUBINVILLE
Dr Lucette JOBIN
Dr Allen KEAR
Dr Jeannine KIROUAC
Dr Louis KIROUAC
Dr Alice LABELLE
Dr Olier LABOSSIERE
Dr Raymond LABOSSIERE
Dr Robert LABOSSIERE
Dr LA BROQUERIE LUMBER
Dr Michel LAGACE
Dr Maryse LAIROT
Dr Omer LAMOUREUX
Dr Jeanne LANDREVILLE
Dr Philippe LARAMEE
Dr Gaetane LAROCQUE
Dr Alfred LAURENCELLE
Dr Louis LAURENCELLE
Dr Pierre LAURENCELLE
Dr Claire LAVALLEE
Dr Denis LAVOIE
Dr Gérard LECUYER
Dr Marcel LECUYER
Dr Germaine LEGER
Dr Blanche LEMAY
Dr Louis LEMIEUX
Dr Albert LEPAGE
Dr LIGUE DES FEMMES CATHOLIQUES DE TRANSCONA
Dr Lucien LUSSIER
Dr Michel McDONALD
Dr Jocelyne MANAIGRE
Dr Pierre MEUNIER
Dr Ernest MOLGAT
Dr Louis MOLGAT
Dr Alfred MONNIN
Dr Jeannette MORGAN
Dr Jean-Louis MORIN
Dr Roger MULLER
Dr Laurette MUSSO
Dr NADEAU ELECTRIC
Dr Rita NADEAU
Dr Gilles NORMANDEAU
Dr Léon NORMANDEAU
Dr NORTON, SCHWARTZ, MC-JANET, WEINBERG AVOCATS

Dr OBLATS DE MARIE IMMACULEE
Dr J.F. O'SULLIVAN
Dr R. O'SULLIVAN
Dr Jean-Louis OUELLETTE
Dr Rino OUELLET
Dr Roland PANTEL
Dr Georges PAQUIN
Dr Louis PAQUIN
Dr Ovide PELLETIER
Dr Maurice PELOQUIN
Dr Estelle PENNER
Dr Jeanne PERREAULT
Dr René PICHE
Dr Jean-Charles POIRIER
Dr Raymond POIRIER
Dr Hélène POIRON
Dr Roger POIRON
Dr Lucienne PREFONTAINE
Dr Athanase PROTEAU
Dr Hélène PROTEAU
Dr Louis QUAGLIA
Dr Louis REGNIER
Dr Yves REMILLARD
Dr Dominique RENAULT
Dr Robert REY
Dr Henriette RICOU
Dr Lucien RIOUX
Dr Estelle RIVARD
Dr Aline ROBERT
Dr Fernand ROBIDOUX
Dr Léonard ROBIDOUX
Dr Louis ROBIDOUX
Dr Roger ROBIDOUX
Dr Jaque ROCHON
Dr Jean-Yves ROCHON
Dr André-Yves ROMPRE
Dr Gilbert ROSSET
Dr Denise ROY
Dr Guy ROY
Dr Laurent ROY
Dr Lucien ROY
Dr Paul RUEST
Dr Armand ST-HILAIRE
Dr Camilla ST-PIERRE
Dr Soeur Marie ST-PIERRE
Dr Lucien ST-VINCENT

Dr Gilbert SABOURIN
Dr Micheline SABOURIN
Dr SAUVEGARDE ASSURANCE VIE
Dr François SAVOIE
Dr Maurice SHERWOOD
Dr Germain SICOTTE
Dr Roger SMITH
Dr R. SOENENS
Dr SOEURS GRISES CHESTER-FIELD INLET
Dr SOEURS GRISES COMMUNAUTE DESPINS
Dr SOEURS GRISES DE L'HOPITAL TACHE
Dr SOEUR GRISES DE LA BROQUERIE
Dr SOEURS GRISES PROVINCIAL
Dr SOEURS GRISES RANKIN INLET
Dr SOEURS GRISES DE LA RESIDENCE AULNEAU
Dr SOEURS GRISES DE STE-ANNE
Dr SOEURS GRISES DE STE-ROSE
Dr Taïb SOUFI
Dr Jean-Marie TAILLEFER
Dr Léo TEILLET
Dr Jacques TETRAULT
Dr Raymond THUOT
Dr Edmond TIMMERMAN
Dr Janine TOUGAS
Dr René TOUPIN
Dr Robert TRUDEL
Dr Bernard TURENNE
Dr Gilbert TURENNE
Dr UNION NATIONALE FRANCAISE
Dr Adrien VERRETTE
Dr Roméo VERRIER
Dr Aimé VIELFAURE
Dr Albert VIELFAURE
Dr Rossel VIEN
Dr Alice VORST
Dr Bernard VRIGNON

**JUIN a été proclamé le mois de Francofonds. C'est une occasion par excellence d'obtenir le titre honorifique de Docteur de la Francophonie. Au cours de ce mois, les directeurs de Francofonds espèrent doubler le nombre de contribuables. Une campagne de souscription intense nous mènera à la Fête Franco-Manitobaine, à La Broquerie, le 24 juin.**



**Tous ceux qui auront contribué à Francofonds avant le 22 juin seront éligibles à participer au Grand Tirage de CP AIR. Cette compagnie a généreusement contribué à Francofonds en lui offrant un voyage pour deux à n'importe quelle destination qu'elle dessert. (A l'exception des E.U.) Le tirage aura lieu le 24 juin 1979 à l'occasion de la Fête Franco-Manitobaine.**

**FRANCOFONDS INC.**

# Jean Chrétien devant la Chambre de commerce de Saint-Boniface

**M. Jean Chrétien, ministre fédéral des finances, était l'invité de la Chambre de commerce de Saint-Boniface vendredi dernier. Parlant devant une centaine d'hommes d'affaires de la région, M. Chrétien a semblé peu familier, ou alors peu concerné, avec les problèmes locaux traitant de grandes questions comme la fluctuation du dollar, la récession économique, l'emploi ou l'essor de Pétro Canada.**

par Marcelle Trépanier

Il a choisi de reléguer au second plan, pour ne pas dire faire abstraction presque totale, les problèmes de l'économie régionale.

Pour un ministre des finances qui a choisi de remettre entre les mains de l'industrie privée plus de responsabilités face à l'économie canadienne, cette attitude peu sembler contradictoire au premier abord. Toutefois il faut expliquer que le débat se déroulait sous forme de questions et celles qui ont été posées à M. Chrétien étaient reliées aux grandes questions nationales.

Les petits commerçants de la région en ont pris pour leur rhume. Se sentant mal à l'aise de devoir replacer le débat dans un contexte plus près de leur réalité quotidienne, ils ont préféré se taire. M. Chrétien a donc répondu aux interrogations de représentants de grandes entreprises sur des sujets touchant le moyen de stabiliser le dollar dans un des seuls pays à posséder une monnaie fluctuante.

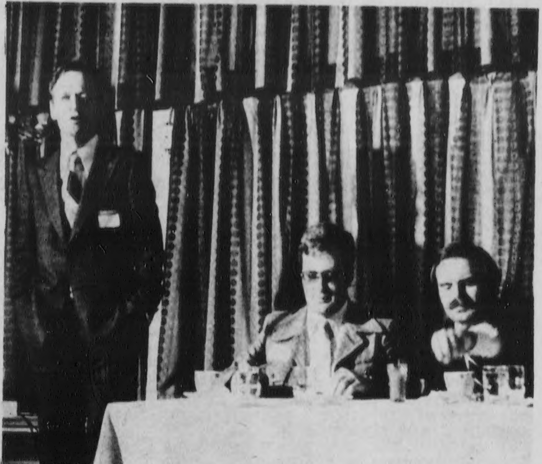
**Un choix équivoque**

D'autre part, M. Chrétien a également fait un choix plutôt équivoque en préférant s'adresser en anglais à son auditoire alors que 40 à 50 pour cent des questions lui étaient posées en français.

Ce qui a fait dire à certains qu'ils en étaient arrivés à ne pas se sentir chez eux sur leur propre territoire. Il est pourtant de notoriété publique que M. Chrétien a plus de facilité à s'exprimer en français. Quoi qu'il en soit, le ministre des finances en a profité pour réitérer sa volonté de voir "les droits linguistiques des francophones hors Québec protégés dans une constitution et que ces droits ne soient pas seulement entre les mains du gouvernement".

Se disant en grande forme, M. Chrétien est venu rappeler que le Canada est très dépendant du commerce international à cause de ses nombreuses exportations. Il a également souligné que plusieurs secteurs économiques fonctionnaient très bien au pays comme l'industrie papetière ou celle de la sidérurgie.

En ce qui concerne Winnipeg et ses environs, il a simplement mentionné que la ville possédait des industries textiles, par exemple, qui auraient besoin de protection. A ce sujet, il a ajouté que son ministère travaillait de concert avec le ministère de l'expansion économique régionale en vue de décentraliser les industries et les activités économiques. M. Chrétien a cependant renchéri en disant: "on a des hommes d'affaires valables à Shawinigan et personne n'y vient, je suppose qu'il en va de même pour Winnipeg".



**C'est dans l'anglais qu'on lui connait que le ministre fédéral des finances, M. Jean Chrétien, a décidé de s'adresser aux intervenants venus le rencontrer à la Chambre de commerce de Saint-Boniface.**

**Heure de tombée pour les annonces commerciales: vendredi 15 h**

# La presse hors Québec en assemblée annuelle

**L'association de la presse francophone hors Québec, formée de 19 journaux français publiés entre Moncton et Vancouver - des hebdomadaires pour la plupart- vient de tenir sa quatrième assemblée annuelle.**

**M. Michel Lagacé, le président de Presse-Ouest Limitée, a été nommé pour siéger à l'exécutif de cette association.**

par André-Yves Rompré

L'assemblée annuelle de l'association de la presse francophone hors Québec s'est déroulée avec -en première partie- un stage de trois jours qui a réuni à Ottawa plus d'une trentaine de représentants de journaux francophones hors Québec.

La deuxième partie de la rencontre a consisté en ce qu'il est convenu d'appeler un "stage de formation" qui a permis aux employés de ces journaux de parfaire leurs connaissances dans des champs aussi précis que les méthodes d'administration d'une entreprise de presse, le tirage, la publicité et la rédaction. Cette deuxième partie fort intéressante du stage a été livrée par les membres du personnel du journal "Le Carillon" de Hawkesbury, en Ontario, un hebdomadaire qui publie deux éditions par semaine et qui compte, après 32 ans d'existence, plus d'une quarantaine d'employés.

Au cours de l'assemblée annuelle, il a par ailleurs été annoncé que l'embauche éventuelle d'un directeur général permanent au service de l'ApfhQ est à toutes fins pratiques assurée par une subvention du secrétariat d'Etat. Il s'ouvrirait, vraisemblablement à l'automne, un secrétariat *permanent* à Ottawa où le futur directeur général de l'association serait chargé de vendre l'idée -aux agences gouvernementales ou autres- d'acheter de l'espace publicitaire dans tous les journaux publiés en français à l'extérieur du Québec et qui sont membres de l'ApfhQ.

Les autres membres du conseil d'administration qui ont été nommés sont: M. André Paquette, à la présidence (il est président-éditeur du journal "Le Carillon"); à la première vice-présidence, le Père Hector Bertrand (rédacteur au journal "Le Voyageur" de Sudbury); à la deuxième vice-présidence, M. André Piolat (au "Soleil de Colombie" de Vancouver); à la trésorerie, M. Michel Desrosiers (propriétaire de quatre journaux en Acadie); et M. Michel Lagacé (président de Presse-Ouest Limitée, la société éditrice de **La Liberté**) a été nommé secrétaire de l'association.



**M. André Paquette, nouveau président de l'association de la presse francophone hors Québec.**



## Inauguration officielle de la Caisse populaire du Précieux-Sang

**C'est le jeudi 10 mai que le nouvel édifice de la Caisse populaire du Précieux-Sang, rue Marion à Saint-Boniface, a été inauguré officiellement. A cette occasion le président sortant de charge, M. Georges Forest, a prononcé un éloge du système coopératif, tout en regrettant que trop souvent "nous avons oublié l'aspect démocratique dans le mouvement et avons totalement oublié le sens de l'entraide (...). Je vous le dis en toute sincérité, le danger qui nous attend repose dans la cupidité, la convoitise (...) qui tendent à éteindre la voix déjà trop faible de celui qui a le plus besoin d'entraide économique".**

**À la coupe du ruban. De gauche à droite: Mathias Gagnon, premier gérant de la caisse; Henri Garand, membre fondateur, le père Aurèle Lemoine, aumônier; Oscar Trudeau, membre fondateur; Georges Forest, ancien président de la caisse; Hélène Bulger, la nouvelle présidente.**



### Correction

Dans l'annonce de la Caisse populaire du Précieux-Sang parue le 3 mai 1979, à l'occasion de l'ouverture officielle, le nom d'un commanditaire aurait dû se lire comme suit:

CO-OPERATIVE TRUST CO. OF CANADA

(À CONSERVER À TITRE DE RÉFÉRENCE)

# NOTEZ BIEN

## À TITRE D'EMPLOYÉ

Si votre nom est sur la liste électorale, vous avez droit à *quatre heures consécutives pour aller voter* pendant les heures d'ouverture des bureaux de scrutin, le jour de l'élection. Si, pour aller voter, vous devez vous absenter de votre lieu de travail, le temps requis doit vous être accordé à la convenance de votre employeur, sans déduction sur le salaire ni sanctions. Vous pouvez, si vous et votre employeur êtes d'accord, renoncer en tout ou en partie aux heures auxquelles vous avez droit.

## À TITRE D'EMPLOYEUR

Vos employés dont les noms sont sur la liste électorale ont droit à quatre heures consécutives sans déduction sur le salaire ni sanctions pour aller voter durant les heures où les bureaux de scrutin sont ouverts, le jour de l'élection.

Des changements récents à la Loi électorale du Canada permettent aux employés et aux employeurs, de renoncer d'un commun accord, en tout ou en partie, aux heures auxquelles l'employé a droit de s'absenter de son travail.

## INFRACTIONS À LA LOI ÉLECTORALE DU CANADA.

Le Commissaire aux élections fédérales doit veiller à ce que les dispositions de la Loi soient respectées et appliquées.

Toutes plaintes concernant des infractions à la Loi doivent être adressées par écrit au: **Commissaire aux élections fédérales, 440 chemin Coventry, Ottawa, Ontario, K1A 0M6.**

Après enquête, s'il existe des preuves suffisantes d'infraction, des procédures seront intentées.

## LE JOUR DU SCRUTIN EST LE 22 MAI

**BUREAUX DE SCRUTIN OUVERTS DE 9H:00 À 20H:00**




*Elections Canada est une agence non-partisane du Parlement fédéral chargée de la conduite des élections fédérales sous la direction du Directeur général des élections du Canada, Jean-Marc Hamel.*

*Publié par le Directeur général des élections du Canada*

BP

# Nouvelle administration au Centre culturel franco-manitobain

**Le ministre du Tourisme et des Affaires culturelles, Mme Norma Price, a rendu publique la nomination de M. Michel Monnin au poste de président du conseil d'administration du Centre culturel franco-manitobain.**

Un nouveau conseil d'administration, composé de sept membres, a également été désigné, bien que rien n'indique présentement s'ils ont accepté leurs nouvelles fonctions.

Rejoint par téléphone, le nouveau président, M. Monnin, a déclaré qu'il était encore trop tôt pour indiquer quels seraient les changements de style entre l'administration de M. Marcel Champagne et la sienne.

Avant son départ, l'ancien président du Ccfm devait remettre au gouvernement un rapport "formulant des recommandations concrètes relatives au développement culturel des Franco-Manitobains". Le nouveau président ignore toutefois ce qui est advenu de ce rapport, ou même s'il a jamais été rédigé.

Quant aux autres rapports dont il avait été question sous l'administration de M. Champagne, le dénouement pourrait en être connu bientôt suite à une conférence de presse dont on ignore encore la date. Ces rapports concernaient dans un premier temps les besoins des Franco-Manitobains en matière culturelle (étude réalisée par le Centre de recherches du collège de Saint-Boniface); une seconde étude de l'administration même du Ccfm, devait porter, elle, sur l'aspect financier du Centre, à long terme.

Bien qu'il se refuse, pour l'instant, à faire quelque commentaire sur l'administration de M. Champagne, M. Monnin assure avoir des projets dont il ne peut pas parler immédiatement en regard avec l'avenir du Ccfm.

M. Monnin a simplement déclaré qu'il avait "des idées personnelles sur ce que je veux que le Centre devienne. J'ai un plan d'échéances réparti sur trois ans et un plan de développement culturel pour le Manitoba". Ce plan a trait aux actions à entreprendre, dans le domaine culturel, et la manière de les réaliser, de concert avec les groupes culturels, dont la Sfm par exemple.

Un des objectifs que s'est fixé M. Monnin consiste à "normaliser les relations entre les différents organismes et à avoir avec eux des communications mieux établies".

L'ensemble des positions de M. Michel Monnin sera connu sous peu, lorsqu'il aura rencontré le nouveau conseil d'administration. Une conférence de presse aura alors lieu pour présenter le bilan de l'ancienne administration et les projets de celle de M. Monnin.



## Des livres au CusB

Le collège universitaire de Saint-Boniface, dans le cadre d'un programme d'échange du Conseil des arts du Canada, vient de recevoir un lot de 100 ouvrages canadiens. En règle générale, des livres de langue française sont expédiés aux institutions francophones, tandis que les institutions anglophones reçoivent une collection de livres de langue française. Il s'agit d'ouvrages d'art, d'histoire, de littérature ou de sujets divers.

A l'occasion du Festival national du livre, ces livres ont été exposés au CusB. Maintenant ils sont disponibles aux intéressés à la bibliothèque du collège.

## Via rail dans le nord

Via rail a doublé à 30 le nombre de ses excursions d'été à destination de port Churchill dans la baie d'Hudson, au Manitoba.

Les départs ont lieu tous les dimanches et mardis, du 10 juin au 18 septembre. Cette "Exploration de la baie d'Hudson" comprend une visite commentée de Churchill, de Prince of Wales, de l'ancienne base militaire de fort Churchill et du musée esquimau. D'autres arrêts sont prévus dans l'agglomération forestière de Thompson ainsi qu'à Flin Flon et The Pas. De Winnipeg, le coût de l'excursion est de $495. et comprend le billet de train, la place en voiture-lits, les repas.

## CONGRÈS DES FEMMES CANADIENNES-FRANÇAISES

# La solidarité prend le pas

**Le potentiel d'une force dynamique que peuvent avoir les femmes francophones d'un bout à l'autre du pays, fut mis en évidence lors du 64e Congrès national de la Fédération des femmes canadiennes-françaises et de ses affiliées (la Ligue des femmes catholiques du Manitoba comprise) qui a eu lieu les 4, 5 et 6 mai à l'Université d'Ottawa.**

**par Hélène Blais**

Dès l'ouverture Mme Jacqueline Martin, présidente sortante après huit ans en poste, disait aux 310 déléguées porte-parole de 8,000 membres, "on est toutes fières d'être femmes francophones", et encore "il est impérieux que l'on soit solidaires pour être une voie reconnue auprès des gouvernements".

Ce congrès, qui avait pour thème "Orient'action 79-81", fut remarquable par le nombre de propositions adoptées qui traitaient de la situation économique de la femme âgée ou, en chômage, du travail égal, de la discrimination de la femme indienne, de la violence; encore, de la garantie des droits de l'enfant avant et après sa naissance, des droits à l'éducation dans sa langue pour ceux qui en manifestent le désir, et du financement de garderies en milieu minoritaire. Un appui solide fut donné aux revendications du comité politique de la F.F.H.Q., auteur de "Pour ne plus être sans pays". (Soit dit en passant, il y avait au moins 8 déléguées du Québec malgré le fait que cette province ait sa propre fédération de femmes.)

D'autres propositions d'ordre social acceptées, mentionnaient le danger des déchets radioactifs; le danger, surtout pour les enfants, des publications pornographiques. On appuya la campagne "donnant-donnant", qui permettrait aux contribuables de déduire de l'impôt fédéral à payer, la moitié de leurs dons aux oeuvres de charité. Un appui solide à la Lfc du Manitoba (12 déléguées étaient présentes) à une demande faite au Bef pour qu'un cours sur l'étude des mass-média à tous les niveaux, soit inclus aux programmes scolaires.

Malgré l'importance des propositions d'ordre administratif, la session s'est avérée encombrante. Néanmoins les amendements, les interventions pour et contre, furent toute une éducation pour celles qui assistaient pour la première fois à un congrès d'une telle envergure. La méthode d'élection avec cabale, affiches, bref discours des candidates fut intéressante. C'est Mme Gisèle Richer d'Ottawa qui a défait Mme Jeanne Larouche de Welland (Ontario) à la présidence de la Fédération. Les dix vice-présidentes élues, représentantes des diverses régions, seront Mignonne Bélanger (Ontario nord), Gilberte Gilbert (sud),

Suite à la page suivante



**Vues de la salle, ailes gauche et droite, congressistes en plénière au Pavillon Fauteux, Université d'Ottawa.**

Suite de la page 11

Laura Sabourin (est), Carmen Taillefer (Ottawa-Hull). Pour la région d'Ottawa Mmes Anita Emond, Marie-Aimée Proulx, Claire Latour et Madeleine Riordon. Pour les Maritimes, Mme Jacqueline Colette, acadienne, et enfin pour les provinces de l'Ouest, Mme Thérèse Laplante de la Saskatchewan.

**Les ateliers du samedi**

"Chaque femme est une personne-ressource", tel était le thème de la journée d'étude en ateliers; soit recherche, animation, information ou recrutement. Un questionnaire, genre sondage, a d'abord suscité l'intérêt de toutes et a fait ressortir une quantité de recommandations "peu ordinaires" selon Ginette Sabourin, coordonatrice nationale qui en faisait une synthèse générale à la fin. Tous les ateliers ont exprimé le désir d'avoir des cours de formation. Il faudra intensifier la communication avec les média d'information, effectuer plus de recrutement chez les jeunes femmes, revaloriser l'image du bénévolat, assouplir les structures du mouvement pour répondre aux besoins d'aujourd'hui, amorcer un retour aux sources pour faire connaître les liens entre femmes francophones. On fit remarquer aussi qu'il y avait eu une bonne entente entre les générations, car, à ce congrès on remarquait la présence de très jeunes déléguées, âgées de 15 ans, qui font partie du nouveau mouvement "Franco-Femme", un groupe de jeunes parrainé par la Ffcf dans le but de garder nos jeunes et pour assurer la relève. Deux de ces groupes fonctionnent actuellement dans le Niagara Falls.

# "La femme et l'enfant, liés"

**Le vendredi soir, pour deux heures durant, un spectacle mettait en vedette "Les Chansonniers" sous l'habile direction de Gilles Julien (ancien Manitobain). Cette chorale mixte de 50 voix, avec accompagnement au piano interpréta des airs bien connus, genre classique et folklorique.**

par Hélène Blais

Le samedi soir, les congressistes s'amenèrent à l'édifice ouest du Parlement pour un grand banquet, au cours duquel Mme le sénateur Yvette Rousseau adressa la parole. "La femme et l'enfant", sujet difficile, dit-elle, les deux sont liés réciproquement. Le radicalisme de la femme n'est pas contradictoire à la femme et l'enfant. Ce n'est pas une fuite des responsabilités, c'est plutôt l'inverse. Nous assistons depuis vingt ans, à une prise de conscience, un enjeu public, qui caractérise la femme de cette époque. La femme soumise éprise d'égalité et maîtresse de son destin,

est souvent cause de scandale en provoquant une telle audace. Le conjoint égal conduit à une réflexion entre femme et enfant, car avant tout l'enfant est une personne humaine aussi. Le tout nous amène à une meilleure condition, à un approfondissement de vie de couple, à une revalorisation de la conception de l'enfant, au droit à sa vie privée.

La famille n'est pas morte, mais se solidifie et se régénère constamment. Quand la femme revendique un salaire égal, elle est qualifiée d'irresponsable et ce n'est pas logique; car c'est avant tout pour garantir le support de la famille. Le Canada peut être fier de ses femmes, car avec le réseau de garderies, le Canada fait l'envie de plusieurs pays. Pour la femme, il faut que l'espoir renaisse, il faut lui donner la chance de s'épanouir. Ces rêves ne sont pas utopie. L'avenir est aux enfants, mais c'est la femme qui doit tracer les premières pistes."

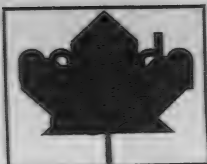
Mme Rousseau est mère de huit enfants dont quatre garçons et quatre filles. Elle fut travailleuse au textile, a oeuvré au syndicalisme, au service social, au Conseil du statut de la femme, et en mars 1979, elle fut nommée Sénateur.

La messe du dimanche fut concélébrée dans la Chapelle du Pavillon Tabaret, par quatre aumôniers, dont l'abbé Roger Ducharme, aumônier des provinces de l'Ouest, et l'abbé Léo Couture, aumônier de la Lfc diocèse de Saint-Boniface.

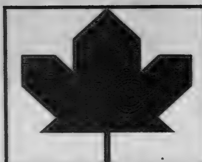
Au déjeuner qui suivit, Mme Dolorès Denault, principale d'école, parla de la place de l'enfant dans la société. Cette dame s'est fait dire d'elle-même "Tu as l'appétit des enfants". Nous les adultes dit-elle, sommes portés à prendre toute la place. Pour les enfants qui ont des problèmes caractériels, ou des troubles affectifs, ce n'est pas facile de trouver sa place à travers cette masse d'adultes. En 1960, 8,000 enfants furent placés dans des classes spécialisées, et en 1979, 80,000 furent placés dans ce même système.

Il faudra convaincre les équipes d'accepter ces enafnts dans des milieux réguliers. Après avoir relaté des exemples vécus auprès d'enfants problématiques, elle a conclu qu'il faut pratiquer l'écoute, car souvent les enfants ont des solutions adéquates à leurs problèmes; qu'il faut encourager l'enfant à dire son vécu, à être naturel, à prendre sa place. Qu'il faut aussi apprendre à situer le problème et trouver une solution qui satisfasse les deux parties, adulte et enfant.

C'est Rachel Turenne, 1ère déléguée Lfc qui remercia de tout coeur, l'aimable conférencière.



## LA SOIRÉE DES ÉLECTIONS
## MARDI DÈS 20 h 00



**UNE SUPERPRODUCTION** qui, grâce au concours de centaines de personnes et des moyens techniques des plus perfectionnés vous tiendra informés des résultats de ces élections.

**Animateur de cette émission, Bernard Derome.** Il fera le lien entre les différentes sources d'information et leurs responsables:

*Bernard Derome*



- **les reportages effectués auprès des chefs de partis**
- **la table ronde à laquelle participeront des commentateurs régionaux**
- **les reportages régionaux par nos journalistes**
- **les résultats fragmentaires**
- **les commentaires de personnalités invitées.**

**de Winnipeg:**
- Jean Hébert fera le point sur la situation au Manitoba.
- Maître Rhéal Teffaine sera l'un des commentateurs invités à Montréal.

**Si vous souhaitez connaître les résultats des élections dans votre circonscription, téléphonez à Radio-Canada, à Montréal, au numéro:**
**(514) 790-0611**

## Palmares Pulsation

**du 1er au 15 mai 1979**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. | Disco Queen | | Sylvie Vartan |
| 2. | La Fille Du Capitaine | | Jim et Bertrand |
| 3. | Tu Donnes et Je Prends | | Nicole Martin |
| 4. | Les p'Tits Coeurs | | Manuel Beault et Jean-Pierre Fréchette |
| 5. | Amoco | | Alain Barriere |
| 6. | Ritz | | Robert Charlebois |
| 7. | Si Je Suis Fou | | Daniel Balavoine |
| 8. | Agadinnara | | Jim Zeller |
| 9. | Equinoxe 5 | | Jean-Michel Jarre |
| 10. | Aimer d'Amour | | Boule Noire |
| 11. | Season | | Grimaldi - Zheiher |
| 12. | Tu Ressembles a un Homme | | Claire |
| 13. | Le Moineau Raconteur | | Barde |
| 14. | Le Coeur Plus Chaud | | Jacques Michel |
| 15. | L'Enfance | | Isabelle Mayereau |
| 16. | J'ai le Rock N Roll Pis Toe | | Offenbach |
| 17. | Ce Soir on Danse à Naziland | | Nanette Workman |
| 18. | Domingo | | Nicole Croisille |
| 19. | L'Homme de l'Espace | | Jean Robitaille |
| 20. | La Nuit et Le Jour | | Lise Cousineau |

La Grosse Bertha vous invite à Lui téléphoner à tous les vendredis entre 18 h 15 et 20 h 00, si vous voulez gagner un disque.
233-8020 (à frais virés pour les gens de l'extérieur).

# CKSB-1050

## PIERRETTE et CHRISTIAN LAROCHE

**SUR LES ONDES DE CKSB**
**à l'émission**

## VOIX ET RYTHMES DU PAYS

**le dimanche 20 mai à 15 h 00**

## À NE PAS MANQUER

**Les auteurs-compositeurs-interprètes**

## PIERRETTE et CHRISTIAN LAROCHE

**des gens de chez-nous**

# DIMANCHE À 17 h 00: UNE REPRISE "QU'EN EST-IL DU SAINT SUAIRE DE TURIN?"

Aussi mystérieux que les pyramides d'Egypte, les dessins indéchiffrables des Andes attribués à des extra-terrestres, les blocs monolithiques de l'île de Pâques ou bien d'autres curiosités de notre monde, le Saint Suaire où se sont imprimés la face et le corps du Christ demeure, depuis sa découverte au VIIe siècle, objet de discussions sans fin tant du côté des incroyants que du côté des croyants.

C'est dans cet esprit qu'une équipe de la série *Man Alive* du réseau anglais de Radio-Canada, accompagnée par Raymond Beaugrand-Champagne, réalisateur à la chaine française, a réalisé un très vivant reportage sur le célèbre Suaire de Turin,

Cette émission spéciale est une mine de renseignements concernant **le Saint Suaire.** Qu'on y croie ou non, qu'on n'en connaisse que l'existence et la location (à Turin) où des millions de chrétiens des quatre coins du monde vont l'admirer tous les ans, le phénomène du **Saint Suaire** est passionnant à étudier. On verra d'ailleurs au cours de cette heure que des savants, des historiens, des exégètes, des médecins de toutes croyances et de toutes nationalités se sont penchés sur le mystère du **Saint Suaire** et en ont tiré des conclusions qui, pour ne pas s'accorder toujours, loin de là, n'en sont pas moins fort éloquentes même dans leurs contradictions.

# À NOTRE CINÉMA

## DIMANCHE AU CINÉ-CLUB de 23 h 30

### «Lumière»

La première réalisation cinématographique de l'excellente comédienne Jeanne Moreau.

La grande artiste française a signé le scénario de ce film où elle tient la vedette aux côtés de Lucia Bose, Francine Racette, Caroline Cartier, François Simon, Francis Huster, Keith Carradine et Bruno Ganz.

L'action du film se passe à la maison de campagne d'une comédienne célèbre appelée Sarah Dedieu. Autour d'elle, quatre camarades de scène, toutes excellentes amies, qu'elle a invitées pour le week-end.

Pour son premier essai de mise en scène Jeanne Moreau a voulu rendre hommage au métier de comédienne. *Lumière* comporte un bon nombre d'évocations autobiographiques qui donnent à l'observation du milieu une forte impression d'authenticité.



## MARDI À MINUIT 20 TRAPÈZE

**Cinéma** présente un des films américains qui a remporté le plus vif succès de popularité aux Etats-Unis et au Canada en 1956: le fameux *Trapèze* mettant en vedette Burt Lancaster, Gina Lollobrigida et Tony Curtis.

Le scénario du film a été construit pour mettre en valeur les personnages et l'atmosphère du cirque, un milieu qui fascine autant les adultes que les enfants. Nous sommes au cirque Bouglione dont Mike, un des accessoiristes, a été autrefois le plus brillant acrobate. A la suite d'un accident au trapèze il ne peut plus réussir le triple saut périlleux, numéro qui avait fait sa gloire et que personne n'a osé reprendre après lui.

De l'avis de la critique et du grand public, jamais un film n'avait décrit avec autant d'habileté un numéro de trapèze aussi périlleux. *Trapèze* peint aussi sans concession les coulisses du cirque... comme ailleurs, la vie n'y est pas toujours rose.



## MERCREDI À MINUIT 50 "L'INVITATION"

Un film du réalisateur suisse, Claude Goretta.

Le personnage principal de *l'Invitation*, Rémy Placet, est un parfait petit bureaucrate. Célibataire, il vit avec une mère tyrannique et adorée. Elle meurt et Rémy, inconsolable, demande et obtient deux mois de congé. Ses «vacances» écoulées, Rémy invite ses collègues à une réception dans la belle maison qu'il habite maintenant.

Ils sont tous très étonnés, curieux et, selon leur tempérament.. jaloux, furieux, méfiants ou satisfaits. La réception se termine dans la débâcle et la confusion la plus complète.

Ce film, fait apparemment de riens, dont tous les personnages sont psychologiquement neutres et d'une rare banalité, illustre en fait des archétypes: le vieux garçon, la vieille fille, le serveur mystérieux, le patron, le sous-chef de bureau, et la petite secrétaire qui perd la boule après deux verres.



# À 21 h 30 AUX BEAUX DIMANCHES: L'OBSERVATEUR

### - des sujets d'intérêt général -

Pierre Olivier avec le brio qu'on lui connaît, abordera les thèmes suivants:

- les timbres-poste:
  la valeur esthétique des timbres canadiens comparativement aux petites oeuvres d'art que produisent en ce domaine certains pays.
- les best-sellers:
  comment se fabrique un best-seller?
- les graffiti:
  dessins dont les thèmes sont à peu près les mêmes partout dans le monde.





## LUNDI et MARDI À 13 h 35, À FEMME D'AUJOURD'HUI PORTRAIT de SIMONE DE BEAUVOIR

A travers le portrait de Simone de Beauvoir, ce film en deux épisodes trace un itinéraire des grands moments du vingtième siècle. Deux interviews avec l'écrivain, quelques conversations avec Jean-Paul Sarte et ses amis constituent le fil conducteur du film. Quelques séquences commentées par Simone de Beauvoir elle-même rappellent les grandes étapes de sa vie... qui sont aussi des événements marquants de ce siècle: la guerre d'Espagne, le conflit de 39-45, l'éveil de la Chine, la puissance de l'URSS, l'interminable guerre du Vietnam, celle d'Algérie, les troubles en Israël, Mai 68 à Paris et Nanterre, etc. Simone de Beauvoir évoque aussi les lieux qui ont jalonné sa carrière: Marseille, Rouen, Le Havre, Rome, Chicago et New York.

Ces deux émissions nous invitent à la découverte d'une Simone de Beauvoir intime qui nous fait connaître ses goûts, ses émotions, ses passions. Par le biais d'interviews, de témoignages, c'est la démarche personnelle d'une grande dame de notre temps.

EN DIRECT SUR VOS ÉCRANS CETTE SEMAINE
CBUFT

## SAMEDI

19 mai

**8:30 PASSE-PARTOUT**
**9:00 LE PETIT CASTOR**
"La Scène de ménage"
**9:30 LA CORDE RAIDE**
**Début**. Série qui met en scène deux jeunes gymnastes anglais.
**10:00 ORZOWEI OU L'ENFANT DE LA FORÊT**
"La mort d'Amunaï"
**10:30 LES HÉROS DU SAMEDI**
"Soccer". Au centre Étienne-Desmarteaux, rencontre pee-wee, chez les garçons. Commentateur: Serge Arsenault. Analyste: Francis M[illegible]en. Réal.: Henri Parizeau.
**11:30 TÉLÉJEANS**
**12:00 CINEMA D'ICI**
"Les Influences du direct". Les influences du cinéma direct en France, aux Etats-Unis et à la télévision dans les mouvements sociaux. Réal.: René Boissay.
**13:00 MYSTÈRES ET SECRETS DES PROFONDEURS SOUS-MARINES**
"Mystérieuses Eponges". Les éponges sont des animaux multicellulaires dont les pores attirent l'eau à l'intérieur dans une proportion considérable et elles se nourrissent des aliments en suspension dans cette eau. Réal.: Albert Fisher.
**13:15 BASEBALL DU SAMEDI**
Partie de la NBC. Reporters sportifs: Guy Ferron, Jean-Pierre Roy et Pierre Ladouceur. Réal.: Julien Dion.
**16:00 BAGATELLE**
**17:00 SPORTHÈQUE**
"Tennis de Wimbledon". Demi-finale chez les hommes, opposant Borg à Okker. Anim.: Richard Garneau. Analyste: François Godbout. Réal.: Jacques Primeau.
**18:00 HEBDO-SAMEDI**
Anim.: Achile Michaud. Revue de presse: Claude Bisaillon. Réal.: Michel Beaulieu.
**19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY**
Reporters: René Lecavalier, Richard Garneau, Lionel Duval et Gilles Tremblay. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
**21:30 LA FEMME BIONIQUE**
"Le Chien bionique" **(1re de 2)**. Jaimie apprend l'existence de Max, un chien berger que le Dr Wells a doté des mêmes perfectionnements que Steve et elle-même, cinq ans auparavant. Max manifeste des signes de rejet et le Dr Ross craint que la même chose n'arrive à Steve et Jaimie. Celle-ci croit que Max n'est que déprimé et demande qu'on le lui confie
**22:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**22:50 NOUVELLES DU SPORT**
**23:05 CINEMA**
**L'Amoureuse** (The Grasshopper) Drame réalisé par Jerry Barris, avec **Jacqueline Bisset et Joseph Cotten**. Une jeune femme va rejoindre son fiancé à Los Angeles Elle est amenée à Las Vegas par un ami. Elle prendra goût à la vie factice et ira de déchéance en déchéance (USA 69)
**24:50 CINÉ-NUIT**

## DIMANCHE

20 mai

**8:30 PASSE-PARTOUT**
**9:00 WICKIE**
**9:30 KEBEKIO AU PAYS DE CONVOITISE**
"Kébékio et Cendrillon".
**9:45 UNE FLEUR M'A DIT**
**10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR**
De Rimouski, célébration de la messe, devant un groupe de Trinité-des-Monts et Esprit-Saint, par M. Arthur Leclerc.
**11:00 URBA 2000**
**12:00 LA SEMAINE VERTE**
Dossier: Le nouvel essor de l'industrie de l'érable. Commentateur: Jean-Guy Roy.
**13:00 L'UNIVERS DES SPORTS**
"Plongeon Canada". A la piscine Olympique de Montréal. Anim.: Claude Queneville. Analyste: Jean Plamondon. - "Coupe du Canada en natation", à Vancouver. Animateur: Pierre Dufault. Réal.: Julien Dion.
**14:30 CINÉ-POP**
**Soldat Duroc ça va être ta fête.**
Comédie réalisée par Michel Gérard, avec Pierre Tornade, Robert Webber, Roger Carel et Michel Galabru. Le soldat Duroc, qui a l'habitude de se payer la tête de ses supérieurs, s'en donne à coeur joie lorsqu'il est désigné par l'armée américaine comme guide pour s'emparer du quartier général allemand (Fr. 75).
**16:00 SOIS PRÊT**
En août 1978 se tenait dans la vallée de la Gatineau un jamboree regroupant 3,000 scouts venus d'un peu partout dans le monde. Narrateur: Pierre Nadeau. Réal.: Nicolas Bornemisza.
**16:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU**
Les Origines de l'homme (1re de 4): "les Grands Ancêtres". Les grandes étapes de l'évolution humaine jusqu'à l'homme de Néanderthal. Inv.: Yves Coppens, paléontologue, Musée de l'Homme, Paris; André Leroi-Gourhan, ethnologue et préhistorien, France. Henri de Lumley, anthropologue, Un. de Marseille et Frank Tinland, Université de Strasbourg. Narrateur: Marc Fillion. Rech.: Andrée Tremblay. Int.: Paul-Emile Tremblay. Réal.: Jean Martinet. Reprise demain à 23 h 20.
**17:00 SECOND REGARD**
**18:00 HEBDO DIMANCHE**
**19:00 CHEZ DENISE**
**19:30 LES BEAUX DIMANCHES**
Faut voir ça
**20:30 LES BEAUX DIMANCHES**
**Les Folies Offenbach**. La vie et l'oeuvre de Jacques Offenbach Extraits de ses oeuvres les plus populaires (dern. de 6): "la Valse oubliée". Offenbach va livrer sa dernière bataille.
**21:30 LES BEAUX DIMANCHES L'OBSERVATEUR.**
"Les Timbres-poste". Quelle est la valeur esthétique des timbres-poste canadiens? - "Les Graffiti".

## LUNDI

21 mai

**9:00 EN MOUVEMENT**
**9:15 ORALIENS**
**9:30 PASSE-PARTOUT**
**10:00 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE**
**10:15 VIRGINIE**
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
De Trois-Rivières. "Plein air".
**11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE**
Couture: Sac à dos.
**11:30 HAROLD LLOYD**
**12:00 LES TRAVAUX D'HERCULE JONSSON**
Un garçon de 12 ans change de rôle avec son père. Interprété et réalisé par Tage Danielson. "Hercule et les sucres d'orge".
**12:30 LES COQUELUCHES**
**13:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI**
"Portrait de Simone de Beauvoir". (1re de 2). Un itinéraire des grands moments du vingtième siècle. Interview avec l'écrivain et quelques conversations avec Jean-Paul Sartre et ses amis. Simone de Beauvoir rappelle les grandes étapes de sa vie. Elle évoque aussi les lieux qui ont jalonné sa carrière: Marseille. Rouen, Le Havre, Rome, Chicago et New York. Réal.: Josée Dayan et Malka Rikowska. Réal.: Georges Francon. **Suite demain à 13 h 35** .
**14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE**
"La Politique".
**15:30 AU JARDIN DE PIERROT**
"Arc-en-ciel".
**15:45 LES CHIBOUKIS**
"Les Chiboukis rénovés".
**16:00 BOBINO**
**16:30 PICOTINE**
**17:00 L'HEURE DE POINTE**
**18:00 CE SOIR: National**
**18:30 CE SOIR: Régional**
**19:00 SOIRÉE DU HOCKEY**
**21:30 COSMOS 1999**
En vedette: Martin Landau, Barbara Bain et Catherine Schell. "Le Spectre". Comme la planète Thora approche de la lune, un certain Sanderson de l'équipe d'exploration entraîne ses amis dans une mutinerie. Il accuse Koenig de dictature et sabote son approche de la nébuleuse.
**22:30 LE TÉLÉJOURNAL**
Animateur: Bernard Derome. Annonceur (nouvelles régionales): Michel Benoit. Météo: Jocelyne Blouin.
**23:10 NOUVELLES DU SPORT**
**23:20 AUX FRONTIÈRES DU CONNU**
Reprise de l'émission d'hier à 13 h 30.
**23:50 JASON KING**
"Toki". De mystérieux coups de téléphone anonymes intriguent Jason au plus haut point. Il consent facilement à rencontrer la charmante Toki et devient follement amoureux d'elle.

## MARDI

22 mai

**9:00 EN MOUVEMENT**
**9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR**
**9:30 PASSE-PARTOUT**
**10:00 ANIMAGERIE**
Le chien (4e de 5).
**10:15 MINUTE MOUMOUTE!**
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
**11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE**
**11:30 LE MONDE EN LIBERTÉ**
"Les Chimpanzés" (1re de 2).
**12:00 LASSIE**
"Prisonniers des flammes" (1re de 2). Au risque de sa vie, Lassie tente de sauver le garde forestier et un parachutiste.
**12:30 LES COQUELUCHES**
**13:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI**
"Portrait de Simone de Beauvoir" (dern. de 2).
**14:30 CINÉMA**
**Le Frère Cadet** (The Kid Brother). Film réalisé par Ted Wilde, avec Jobyna Ralston, Walter James, Lee Wills et Clin Francis. Harold, fils de shérif dans une petite ville de province, parviendra après bon nombre de péripéties à prouver l'innocence de son frère accusé d'un vol qu'il n'a pas commis (USA 27).
**16:00 BOBINO**
**16:30 LES CONTES ORIENTAUX**
**17:00 LE CARNAVAL DES CARNAVALS**
Spectacle de variétés qui a eu lieu le 17 juin 1978 à Paris, avec le concours de troupes de danseurs, de musiciens et de groupes folkloriques de plusieurs pays.
**18:00 CE SOIR: National**
**18:30 CE SOIR: Régional**
**19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY**
"Pas vus, pas pris" (1re de 2).
**20:00 CANADA 282**
Elections fédérales. Animateur: Bernard Derome. Reporter commentateur: Paul Racine. Reporters assignés aux chefs de parti: François Perreault, Jean Bédard, Jacques Rivard et Alexandre Dumas. Animateur de la table ronde: Gérard-Marie Boivin Commentateurs: Jean Cadieux, Robert Bourassa, Michael Meighen, Rhéal Teffaine et John Richards. Reporters régionaux: Madeleine Poulin, Raymond Archambault, Claude-Jean Devirieux, Jean-Yves Michaud, Raymond Saint-Pierre, Réal D'Amours, Jean-Michel Leprince et Gérard Decelles. Correspondants extérieurs: Gisèle Gallichan et Jean-François Lépine (Québec). Jean Groulx (Ottawa) et Jean Hébert (Winnipeg). Récapitulateur: Gabi Drouin. Aux résultats fragmentaires: Michel Benoit. Intervieweurs: James Bamber et Michèle Viroly. Invité: Gérard Beaudoin, constitutionnaliste et doyen de la faculté de droit de l'Université d'Ottawa. Réal.: Jean Savard, Luc Harvey et Michel Lebel.

## MERCREDI

23 mai

**9:00 EN MOUVEMENT**
**9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER**
"Le Royaume de Dieu" (dernière).
**9:30 PASSE-PARTOUT**
**10:00 TAM TAM**
**10:15 YOU HOU**
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
"Périnatalité", avec Nicole Hébert-Marchand. Exercices respiratoires. Avantages d'une bonne respiration durant la grossesse, au cours du travail et de l'accouchement. "A votre santé", avec Louise Lambert-Lagacé. Les légumineuses. Valeur nutritive, modes de préparation.
**11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE**
Cuisine: soupe à la choucroute.
**11:30 DU SIMPLE AU MULTIPLE**
Bilan des métiers d'art au Québec depuis les origines de la colonie jusqu'à nos jours. Réal.: André Picard. Prod.: Cenator. "L'Habitation".
**12:00 FIFI BRIND'ACIER**
"Fifi Brind'acier en balade" (1re de 4).
**12:30 LES COQUELUCHES**
**13:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI**
Réal.: Robert Séguin.
**14:30 LE TEMPS DE VIVRE**
Un groupe de Sorel. Inv.: M. Boucher, violoniste; M. Henri, accordéonniste; Mme Valois chantera, en plus de raconter la petite histoire de Sorel.
**16:00 BOBINO**
**16:30 LE GRENIER**
**17:00 HEURE DE POINTE**
**18:00 CE SOIR: National**
**18:30 CE SOIR: Régional**
**19:00 HEBDO**
**19:30 BASEBALL DES EXPOS**
Au stade Olympique de Montréal, les Pirates de Pittsburgh rencontrent les Expos. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Statisticien: Pierre Murphy. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
**EN CAS DE PLUIE:**
**CINÉ-SOLEIL**
**Notre-Dame de Paris**. Drame réalisé par Jean Delannoy, avec Gina Lollobrigida, Anthony Quinn, Jean Danet et Alain Cuny (Fr. 56).
**OU:**
**L'Homme de Rio.** Comédie réalisée par Philippe de Broca, avec Jean-Paul Belmondo, Françoise Dorléac et Jean Servais (Fr. 64).
**SUIVI DE:**
**Cent quarante jours au bout du monde.** Documentaire réalisé par Kell Fowler. Dernier long voyage polaire accompli par des hommes, voyageant en traîneaux tirés par des chiens, pour effectuer des recherches scientifiques (Nouvelle Zélande 77).
**22:00 FESTIVAL DE JAZZ DE MONTREUX**
**22:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**23:10 NOUVELLES DU SPORT**

## JEUDI

24 mai

**9:00 EN MOUVEMENT**
"Le 3e âge".
**9:15 LES ORALIENS**
Au Soleil
**9:30 PASSE-PARTOUT**
**10:00 ANIMAGERIE**
"Le Chien" (dern. de 5).
**10:15 MINUTE MOUMOUTE!**
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
"Artisanat". Email sur cuivre.
**11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE**
**11:30 LE COMPORTEMENT ANIMAL**
**Début.**
"La Multiplicité des sens". Particularismes sensoriels qui caractérisent certains animaux et permettent leur survivance.
**12:00 DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE**
**12:30 LES COQUELUCHES**
Réal.: Martin Gaudreau.
**13:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI**
Une évocation du passé et un bilan de l'actualité concernant Villa Maria, prestigieuse maison d'enseignement, dirigée par les dames de la Congrégation Notre-Dame, qui célébrait cette année le 125e anniversaire de cette Maison. Rech. et int.: Pauline Langlois. Réal.: Robert Séguin.
**14:30 CINÉMA**
**Le Printemps, l'automne et l'amour.** Comédie réalisée par Gilles Grangier, avec Fernandel, Nicole Berger, Andrex et Denise Grey. Un fabricant de nougat dans la cinquantaine, sauve d'une noyade-suicide une toute jeune et jolie orpheline. Elle accepte par reconnaissance sa demande en mariage puis, un jour, elle tombe amoureuse d'un jeune professeur de piano (Fr.-il. 54).
**16:00 BOBINO**
**16:30 POP CITROUILLE**
**17:00 HEURE DE POINTE**
**18:00 CE SOIR: National**
**18:30 CE SOIR: Régional**
**19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY**
Les finales. Reporters: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: M. Quidoz et J. Primeau.
**21:30 GÉNIES EN HERBE**
Animateur: Marc Fillion. Juges: Jean-Claude Hardy et Jean Ouellette. Finale, d'Edmonton. Réal.: Louise Collette.
**22:00 DU TAC AU TAC**
**22:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**23:10 NOUVELLES DU SPORT**
**23:20 TÉLÉ-SÉLECTION**
**Pour un instant d'amour** (The Affair). Drame réalisé par Gilbert Cates, avec Nathalie Wood, Robert Wagner, Paul Ryan et Bruce Davidson. A la suite d'une attaque de polio dans son enfance, une jolie et fortunée jeune fille doit se déplacer à l'aide d'appareils. Elle trouve son équilibre dans l'affection des siens et dans l'accomplissement d'un travail qu'elle aime.

## VENDREDI

25 mai

**9:00 EN MOUVEMENT**
**9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR**
**9:30 PASSE-PARTOUT**
**10:00 LA BOITE À LETTRES**
**10:15 VIRGINIE**
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
"Cardiologie", avec le Dr Régent-Luc Beaudet, chirurgien.
**11:00 TERRE ET MOISSONS**
"Réforme agraire et volonté politique". Volonté politique mondiale de résoudre la crise alimentaire.. Texte et comm.: Gustave Larocque. Réal.: Jean-Guy Landry.
**11:30 LES PIERRAFEU**
"Une seconde lune de miel".
**12:00 PRINCE NOIR**
**12:30 LES COQUELUCHES**
Réal.: Louise Charlebois.
**13:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI**
Réal.: Kristina von Hlatky, CBOFT-Ottawa.
**14:30 LES ATELIERS**
"Les Fleurs artificielles". Mme Sonia Wentzer, d'origine russe, est établie au Québec depuis 1952. Artiste, elle fabrique des fleurs.
**15:30 FANFRELUCHE**
**16:00 BOBINO**
**16:30 ES-TU D'ACCORD?**
**17:00 L'HEURE DE POINTE**
Chroniques du vendredi.
**18:00 CE SOIR: National**
**18:30 CE SOIR: Régional**
**19:00 IL ÉTAIT UNE FOIS... L'HOMME**
"Le Printemps des peuples".
**19:30 SALVATOR ET LES MOHICANS**
Les aventures mouvementées d'un jeune aristocrate entre 1830 et 1837. D'après Alexandre Dumas. Réal.: Bernard Borderie. Avec Robert Etcheverry, André Valmy et Brigitte Fossey, (5e de 8). Après avoir eu l'habileté de mettre fin au complot de Louis Napoléon, le colonel de Valgeneuse a l'occasion de se gagner la gratitude du prince et la haine de Gibassier.
**20:30 À CAUSE DE MON ONCLE**
Téléroman de Jacques Gagnon. Avec Maurice Beaupré, Andrée Boucher, Monique Joly, Béatrice Picard, Yves Létourneau, Rolland D'Amour et Claude Houle. Rita raconte à Luce la fantastique aventure qu'elle a vécue la veille à "La Boîte à Vincent". Réal.: Louis Bédard.
**21:00 SOUS LE SIGNE DU LION**
Téléroman de Françoise Loranger. Avec Ovila Légaré. Réal.: Jean-Pierre Senécal.
**21:30 FORUM**
Animateur: Louis Martin.
**22:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**23:10 NOUVELLES DU SPORT**
**23:20 CINÉMA**
**Monsieur Majestic** (Mr. Majestic). Drame policier réalisé par Richard Fleischer, avec Charles Bronson.

# Exposition scientifique dans la division Seine



Après avoir participé à diverses expositions d'écoles, près de deux cents élèves se sont présentés récemment à l'école Ile-des-Chênes pour étaler et expliquer devant des juges au-delà de quatre-vingts concepts scientifiques dans le cadre d'un concours organisé dans la division scolaire Seine.

A la suite de cette exposition d'où sont sortis de nombreux élèves médaillés, un bon nombre s'est rendu à l'université de Winnipeg dans le cadre du "Manitoba Schools Science Symposium" afin de faire exposition de leurs projets. Encore là, il y a eu des gagnants qui ont reçu des médailles. Au nombre de ceux-ci, il y a eu un élève de l'école secondaire de Lorette, le jeune Anthony Cizik que l'on voit posant ici devant son projet gagnant intitulé "Thoroughbred"/Purs sangs".





## SAVIEZ-VOUS QUE....

- **La Fondation Radio Saint-Boniface**, depuis sa création en 1973, a déjà versé à des groupes, associations et individus francophones de la province plus de $90,000.
- **La Fondation Radio Saint-Boniface** avait au 31 décembre 1978 un actif se chiffrant à $305,656.11.
- **La Fondation Radio Saint-Boniface** est dirigées par un conseil d'administration de seize (16) membres.
- **La Fondation Radio Saint-Boniface** est une organisation fiduciaire sans but lucratif qui peut recevoir des dons et émettre des reçus pour fins d'impôt.
- **Pour toutes contributions ou renseignements** concernant une aide financière écrivez à:

**LA FONDATION RADIO
SAINT-BONIFACE INC.
Case postale 102
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4**





Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

## Avis Public

Le Gouvernement du Canada a demandé au CRTC de formuler d'ici 1980, des normes et des lignes directrices propres à encourager l'élimination des stéréotypes sexistes dans les média électroniques. Le Conseil a de plus reçu des interventions à ce sujet au cours d'audiences publiques récentes, provenant d'organismes tels que le Comité national d'action sur le statut de la femme.

Le Conseil entreprendra incessamment des discussions sur cette question avec les représentants attitrés des industries de la radiodiffusion et de la publicité, de même qu'avec le grand public, pour déterminer la meilleure façon de trouver une solution au problème.

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire
Ottawa, le 7 mai 1979.

PUBLICITÉ

# Desjardins appuie Bockstael



Dans une entrevue accordée à un reporter du Free Press la semaine dernière, le député néo-démocrate provincial, M. Laurent Desjardins, a ouvertement appuyé M. Robert Bockstael, le candidat libéral pour la circonscription fédérale de St-Boniface.

M. Desjardins a expliqué qu'il ne s'agissait pas d'appuyer un différent parti mais plutôt d'appuyer le seul candidat qui avait une chance de déloger le député conservateur.

"Il ne serait pas réaliste d'espérer une victoire néo-démocrate à St-Boniface" a expliqué le député provincial. "Un vote N.P.D. ne fera que jeter de l'huile sur le feu conservateur. Tout comme plusieurs libéraux ont voté en faveur du N.P.D. à l'échelle provinciale, je m'attends à ce que plusieurs partisans néo-démocrates appuient M. Bockstael au palier fédéral".

M. Desjardins a également exprimé beaucoup de respect pour celui qui a présidé le Comité Exécutif de la Ville de Winnipeg. "Son expérience en affaires et ses connaissances du rouage gouvernemental lui sont un atout et j'espère que les électeurs de St-Boniface auront la sagesse de lui faire confiance".

L'appui du député néo-démocrate pour le candidat libéral aura certainement une influence considérable sur le choix que doivent faire les membres de son parti.

Plusieurs partisans du N.P.D. seront sans doute d'accord avec celui qu'ils ont élu au dernier scrutin provincial, et dans l'espoir d'éviter un gouvernement conservateur, donneront leur appui à Robert Bockstael.

Approuvé par l'agent officiel pour Robert Bockstael

## Au sujet du club "Eclipse 79"

Des précisions supplémentaires nous ont été fournies relativement au membership du club d'âge d'or "Eclipse 79" récemment formé à Saint-Boniface. Selon les articles mêmes de la constitution de ce club, il faut lire ce qui suit:

A) Membre régulier: 1) toute personne seule, laïque ou religieuse, âgée de 55 ans ou plus; 2) tout couple âgé de 55 ans ou plus; 3) tout conjoint d'un membre âgé de 55 ans ou plus... qui parlent le français et qui ne résident pas dans un manoir ou un foyer organisé. B) 1), 2), 3): tels que ci-dessus; ...qui parlent le français et qui résident dans un manoir ou un foyer organisé. Ces personnes devront payer leur carte de membre marquée "associé(e)". En outre, elles n'ont ni le droit de vote, ni le droit d'être élues membres de l'exécutif. Voilà pour les précisions.

# Trois projets au service de la communauté

**Le Centre Marie-Berthe-Dorais, l'ancienne maison mère des Soeurs du Sauveur, situé au 210, rue Kenny, à Saint-Boniface, a été inauguré officiellement le 10 mai. Les Soeurs Grises du Manitoba ont fait l'acquisition de cet édifice pour abriter trois projets bien précis: Sara-Riel Inc., pour porter secours aux personnes souffrant de troubles psychiques, Valade Vitae Inc. pour la protection des enfants, et la Fondation Youville Inc. chargée d'aider les gens âgés.**

Le projet Sara-Riel Inc., du nom de la soeur du fameux Louis Riel qui appartenait à la congrégation des Soeurs Grises, a été mis sur pied dans le but spécifique de soutenir les personnes ayant souffert de troubles émotifs. La résidence Sara-Riel a été aménagée pour offrir un foyer intérimaire, de l'ordre de quatre à six mois, qui doit permettre une meilleure réadaptation dans la société.

Valade Vitae Inc. est un organisme national à but non lucratif "en faveur du respect de la vie et de la promotion de la qualité de l'être", comme l'indique le communiqué des Soeurs Grises, où il est noté par ailleurs: "Valade Vitae a pour but la protection des droits des plus faibles des enfants du Père: les "sans-voix", l'enfant à naître". Le programme est étendu de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique. Quant au service essentiel, il est assuré par des agents de liaison qui demeurent dans huit provinces canadiennes. Le nom de l'organisme a été choisi pour commémorer soeur Valade, l'une des quatre premières Soeurs Grises arrivées dans l'Ouest en 1844.

**Les personnes âgées**

La Fondation Youville vient en aide à domicile aux personnes âgées. Son but principal est de maintenir l'indépendance des personnes de l'âge d'or et d'assurer leur bien être physique, social et spirituel. Une coordonnatrice infirmière est chargée du programme à plein temps. D'autre part, la Fondation Youville collabore avec des organismes subventionnés par le ›ouvernement, tout en apportant un mplément à ces services.

En choisissant d'honorer la mémoire de soeur Marie-Berthe Dorais, les Soeurs Grise tiennent à perpétuer le souvenir d'une des leurs qui s'est distinguée au Manitoba en particulier, surtout dans le domaine de la santé. De l'avis général, dès le début de son mandat comme administratrice de l'hôpital général de Saint-Boniface, de 1949 à 1955, elle a su gagner l'admiration de l'opinion publique. Sous sa direction, l'hôpital général a mené à bon terme des projets d'agrandissement, pour finalement devenir l'un des hôpitaux les plus en vue du Canada.



**C'est le jeune Masicotte qui a coupé le ruban à l'inauguration du Centre Marie-Berthe-Dorais, pour symboliser l'un des trois projets hébergés par le Centre: Valade Vitae.**

*Supplément de : La Voix acadienne, Le Courrier, L'Evangéline, Le Point, Le Voilier, L'Aviron, La Boueille, Le Madawaska, Le Droit, Bonjour chez nous, Le Rempart, Le Nord, Le Voyageur, Franco Tem, Le Carillon, Le Journal de Cornwall, Le Toronto Express, La Tribune, La Liberté, L'Eau Vive, Le Franco-albertain, Le Soleil de Colombie.*

**MAI 1979**

# ZOOM 2

## SUR LES ELECTIONS '79

# Pensez-y en votant!

Le 30 mars dernier, dans un manifeste électoral rendu public devant la presse nationale, les francophones hors Québec, par le biais de leurs associations provinciales et de la F.F.H.Q., s'engageaient à être présents en tout temps et partout au cours de la campagne électorale fédérale dans le but de:

**a) obliger l'engagement des politiciens à l'égard de leurs aspirations en ce qui a trait au développement des communautés francophones hors Québec;**

**b) populariser les propositions constitutionnelles du comité politique de la F.F.H.Q., afin que tous les francophones hors Québec puissent pousser les candidats aux élections fédérales à se prononcer sur ces propositions;**

**c) influencer plus particulièrement les candidats des 23 circonscriptions où les francophones hors Québec constituent plus de 13% de la population;**

**d) assurer l'intégrité de notre message partout au pays y inclus au Québec où les mensonges des politiciens fédéraux, à notre égard, sont les plus virulents et pernicieux.**

Dans Zoom I, journal diffusé à plus de 150,000 exemplaires à travers tous les journaux francophones hors Québec, la F.F.H.Q. et les associations-membres dévoilaient leur stratégie électorale dont l'élément principal était sans aucun doute un questionnaire expédié à 661 candidats, les enjoignant de prendre position sur la façon dont ils entrevoient l'avenir des francophones au sein du Canada. Ce questionnaire s'avérait un outil précieux pour les électeurs désireux de faire préciser les positions des candidats dans leurs circonscriptions respectives.

De plus, le 5 avril dernier, la F.F.H.Q. faisait parvenir aux quatre chefs des partis une lettre les sommant de rendre publiques leurs positions en ce qui a trait à la politique qu'ils entendent s'engager à promouvoir envers la collectivité francophone hors Québec, ainsi que ce qu'ils entendent feire pour freiner l'assimilation des francophones et promouvoir concrètement l'épanouissement des communautés. Nous reproduisons les réponses des chefs en page 4 de cette édition.

Même si le questionnaire a suscité un vif intérêt de la part de la presse et de plusieurs hommes politiques, peu des 661 candidats ont eu le courage d'y répondre.

En effet, des quelque 70 candidats qui ont réagi au questionnaire, et ce en date du 24 avril ( bien que les candidats devaient répondre avant le 18 avril), seulement 48 ont répondu au questionnaire comme tel, dont 14 en provenance des 23 circonscriptions où les francophones constituent 15% ou plus de la population. Les autres candidats qui nous ont fait connaître leurs réactions ont ou bien refusé de répondre au questionnaire tel qu'il a été conçu et ont préféré nous faire connaître leur position de façon plus générale, ou ont affirmé s'en tenir à la ligne de leur parti. Vous trouverez l'analyse des réponses en page 2 et 3.

Devant ce faible taux de réponses de 7,3%, doit-on conclure à une indifférence générale face à la cause des francophones hors Québec, à une stratégie concertée de nous ignorer, ou à un résultat normal dans ce genre d'intervention? Ou encore, le *faible taux de réponses* serait-il une indication que les francophones hors Québec ont posé des questions tellement fondamentales au sujet de l'avenir du pays que peu de candidats ont été assez courageux pour prendre position?

**Réunis lors d'une rencontre nationale à Ottawa, les 21 et 22 avril derniers, une centaine de délégués des francophones de toutes les régions du pays en sont venus à la conclusion que le faible taux de répondants reflétait une indifférence de la part de la majorité de ceux qui recherchent actuellement le pouvoir, confirmant ainsi une fois de plus l'absence de représentativité politique pour les francophones hors Québec dans le cadre du système politique actuel.**

Refusant violemment de se voir condamnés à la seule survivance folklorique que leur promet un statu quo érigé sur des décennies de mensonges, de trahisons et d'injustices, les francophones hors Québec ont alors décidé de réclamer encore plus vigoureusement l'essentiel, soit un pays, en intensifiant leur action politique au cours de la deuxième moitié de la campagne électorale.

C'est pourquoi, dès le 30 avril, la F.F.H.Q. entreprenait une tournée des principales circonscriptions où se retrouvent les francophones pour y livrer elle-même le message de "Pour ne plus être . . . sans pays".

Dans le vide plat de la campagne électorale, cette caravane à haute visibilité circule donc dans la plupart des provinces, y compris le Québec, et y assure l'intégrité de son message en ramenant la campagne électorale aux débats fondamentaux. Au cours de ces débats, les francophones hors Québec entendent ne reculer devant rien pour s'assurer que toutes les propositions constitutionnelles reconnaissent le principe inaliénable des deux peuples fondateurs et que cette reconnaissance soit concrétisée par la création d'institutions politiques fédérales qui leur garantissent une juste représentativité.

● **Dans les circonscriptions**

# Analyse comparative des réponses

Nous avons prêté une attention toute particulière aux candidats dans les 23 circonscriptions où les francophones constituent au moins 15% de la population. Dans ces 23 comtés, les candidats ont reçu une lettre de rappel les incitant à répondre au questionnaire. Cette lettre a été suivie d'un appel téléphonique à tous les candidats ou à des membres de leur organisation. En plus de ces pressions exercées par la F.F.H.Q., plusieurs candidats ont également été priés de prendre position par des interventions provenant des associations provinciales francophones. Mentionnons que certains candidats ont été mis en nomination trop tard pour que nous leur fassions parvenir notre questionnaire. Par conséquent, leurs noms n'apparaissent pas sur nos listes.

Tel que nous l'avons précisé dans l'introduction du questionnaire et dans la lettre de rappel, nous avons donc qualifié d' "indifférents" les candidats qui n'ont pas répondu au questionnaire ou qui ne nous ont pas fait connaître leur position face à nos aspirations.

Enfin, nous avons tenté dans ce texte de relever les positions des candidats face aux aspirations des francophones hors Québec et nous espérons que ces commentaires sauront vous aider à choisir le meilleur candidat pour veiller à vos intérêts.

**EGMONT, (I.-P.-E.)**

**Bill Reese (Lib.)**

Affirme ne pas avoir reçu le questionnaire.

**David MacDonald (PC)**

Ne reconnaît pas le principe des deux peuples fondateurs et ne leur reconnaît donc pas le droit à une représentation politique paritaire. Il reconnaît la F.F.H.Q. comme un interlocuteur valable, mais parmi tant d'autres.

**GLOUCESTER, (N.-B.)**

**Gastien Godin (PC)**

A répondu favorablement à toutes les questions. Il reconnaît la F.F.H.Q. comme un interlocuteur valable, mais parmi tant d'autres.

**Kevin O'Connell (NPD)**

A répondu favorablement à toutes les questions. Il reconnaît la F.F.H.Q. comme un porte-parole officiel des francophones hors Québec. Il reconnaît le droit aux francophones de contrôler leur système d'éducation.

**Herb Breau (Lib.)**

Indifférent.

**MONCTON, (N.-B.)**

**Gary MacAuley (Lib.)**

Indifférent.

**WESTMORLAND-KENT, (N.-B.)**

**Roméo Leblanc (Lib.)**

Indifférent.

**MADAWASKA-VICTORIA, (N.-B.)**

**Eymard Corbin (Lib.)**

Indifférent.

**Roger Guimond (PC)**

Indifférent.

**NORTHUMBERLAND-MIRAMICHI, (N.-B.)**

**Maurice Dionne (Lib.)**

Indifférent.

**RESTIGOUCHE**

**Maurice Harquail (Lib.)**

Il a répondu par une lettre dans laquelle il affirme appuyer la position de son chef en ce qui a trait à enchâsser, dans la constitution, les droits linguistiques des minorités de langue officielle.

**ALGOMA, (ONT.)**

**Maurice Foster (Lib.)**

Il rappelle qu'il appuie la loi sur les langues officielles et qu'il est d'accord à inclure une charte des droits linguistiques dans la nouvelle constitution.

**Fred Sagel (PC)**

Indifférent.

**Jim Dinner (NPD)**

Indifférent.

**COCHRANE, (Ont.)**

**Keith Penner (Lib.)**

Indifférent.

**Carole Kosowan (PC)**

A répondu "oui" à plusieurs de nos questions, mais n'est pas d'accord à ce que les francophones contrôlent leur propre système d'éducation et ne croit pas à la nécessité d'une politique globale de développement des communautés françaises.

**Robert Fortin (NPD)**

Il est d'accord à ce que la nouvelle constitution inclut une charte des droits linguistiques. Toutefois, il ne se prononce pas sur la question du contrôle du système d'éducation et à la question 8 portant sur le pouvoir d'initiative des collectivité de langue officielle.

**GLENGARRY-PRESCOTT-RUSSELL, (Ont.)**

**Paul de Broeck (NPD)**

Il est favorable à toutes les questions et s'engage à défendre les intérêts des francophones agressivement et le plus rapidement possible afin que ceux-ci ne se voient pas obligés de prendre leurs valises.

**Denis Ethier (Lib.)**

Son secrétaire nous a déclaré par téléphone qu'il doutait que M. Ethier ait le temps nécessaire pour répondre à notre questionnaire.

**Gordon Johnson (PC)**

Au cours d'une conversation téléphonique, il s'est dit sensible à la cause des francophones, mais il nous a avisés qu'il ne répondrait pas au questionnaire à cause de sa complexité et du manque de temps.

**(suite page 3)**

## QUESTIONS : REPONDANTS DANS LES 23 CIRCONSCRIPTIONS

### TABLEAU DES REPONSES

Ce tableau présente les réponses que nous avons reçues des candidats dans les 23 circonscriptions où les francophones constituent au moins 15% de la population. Certains répondants se sont abstenus de répondre à certaines questions les jugeant ambigües ou impossibles à répondre catégoriquement par un "oui" ou un "non". D'autres ont répondu "oui" ou "non" mais ont biffé certains mots dans les questions, changeant ainsi le sens original de la question. Nous avons donc catégorisé ces réponses comme étant "ambigües". Par contre, dans d'autres cas, nous avons dû modifier la réponse puisque les changements apportés à la question et la réponse elle-même se contredisaient ou encore les modifications impliquaient une toute autre réponse que celle donnée par le répondant.

Certains candidats ont préféré nous faire part de leur position au moyen d'une lettre plutôt que de répondre au questionnaire. Leurs commentaires sont présentés ailleurs dans le journal.

**1** Qu'il est essentiel et urgent que la politique du bilinguisme institutionnel du gouvernement fédéral soit remaniée de façon à ce que soit promue une politique globale de développement des communautés françaises.

**2** Que, puisqu'elle doit servir à contrecarrer les forces assimilatrices, cette politique globale de développement doit engager non seulement le gouvernement fédéral, mais aussi, les gouvernements provinciaux.

**3** Qu'il est essentiel que les francophones vivant à l'extérieur du Québec soient impliqués à part entière, par le biais de la FFHQ, dans la définition de cette politique globale et dans sa mise en oeuvre.

**5** Que le principe inaliénable des deux peuples fondateurs soit fondamental à la nouvelle constitution canadienne.

**6** Que les deux peuples fondateurs soient assurés d'une représentation politique paritaire au moyen d'institutions fédérales dotées de pouvoirs qui garantissent les intérêts des deux peuples.

**7** Que les quatre grandes régions du Canada soient assurées d'une représentation proportionnelle au moyen d'institutions fédérales dotées de pouvoirs qui garantiront leurs intérêts politiques et économiques.

**8** Que, pour favoriser le développement des collectivités francophones, la nouvelle constitution canadienne inclue une charte des droits fondamentaux qui, au moyen de droits collectifs audacieux, reconnaîtra aux collectivités francophones un pouvoir d'initiative leur permettant de contrôler leurs propres institutions et services, si elles ont la capacité et le désir de le faire.

**9** Que la nouvelle constitution canadienne inclue une charte des droits linguistiques qui, en garantissant des droits individuels et collectifs, permettra aux francophones hors Québec un accès adéquat et réaliste à une éducation et à des services dans leur langue.

**10** Que les francophones hors Québec puissent contrôler leur propre système d'éducation.

**11** Qu'une institution fédérale, telle la Commission culturelle bi-nationale proposée par le comité politique de la FFHQ, soit dotée des pouvoirs d'un tribunal de dernière instance pour assurer l'application rigoureuse de la charte des droits fondamentaux et de la charte des droits linguistiques.

**12** Qu'il est impératif qu'une conférence fédérale-provinciale soit convoquée sans délai pour établir et délimiter les responsabilités des deux paliers gouvernementaux en ce qui a trait à l'implantation des recommandations contenues dans *Pour ne plus être... sans pays.*

**13** **Étant donné que les francophones vivant à l'extérieur du Québec se sont donné un porte-parole officiel pour défendre leurs intérêts - la Fédération des francophones hors Québec -,** dites si vous reconnaissez que la FFHQ est un interlocuteur valable des francophones hors Québec et qu'à ce titre, elle doit être impliquée à part entière dans toute décision gouvernementale affectant directement les francophones hors Québec sur le plan national.

**14** Vous engagez-vous à entreprendre des démarches au sein de votre parti, qu'il soit au pouvoir ou à l'opposition, pour que les aspirations des francophones hors Québec, qui se cherchent un pays, soient intégrées concrètement au programme du parti?

| CANDIDATS | 1 | 2 | 3 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| David MacDonald (Egmont, PC) | OUI | OUI | OUI | NON | NON | NON | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | OUI | OUI | NON | OUI | NON | OUI |
| Gastien Godin (Gloucester, PC) | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI |
| Kevin O'Connell Gloucester, NPD) | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI |
| Carole Kosowan (Cochrane, PC) | NON | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | NON | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | OUI | OUI | OUI |
| Robert Fortin (Cochrane, NPD) | OUI | OUI | OUI | OUI | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | OUI | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | OUI | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | NON | NON | OUI | OUI |
| Paul de Broeck (Glengarry-Prescott-Russell, NPD) | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI |
| Jean Pigott (Ottawa-Carleton, PC) | OUI | OUI | OUI | NON | NON | OUI | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | OUI | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | NON | OUI | OUI | OUI |
| Jill Vickers (Ottawa-Carleton, NPD) | OUI | OUI | OUI | OUI | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | OUI | OUI | OUI | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | NON | OUI | OUI |
| Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier, Lib.) | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | NON | OUI |
| Brian Peters (Stormont-Dundas, NPD) | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | OUI | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | OUI | OUI | OUI | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | OUI | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE |
| Robert Bockstael (St-Boniface, Lib.) | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | OUI | OUI | OUI |
| Grant Wichenko (St-Boniface, NPD) | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI |
| Bill Kelly (Cap Breton-Highlands-Canso, PC) | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | OUI | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | OUI |
| Dennis Welin (Timmins-Chapleau, NPD) | OUI | OUI | OUI | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | OUI | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | OUI | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | NON | OUI | OUI |
| John Smart (Ottawa-Centre, NPD) | OUI | OUI | OUI | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | OUI | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | OUI | SANS REPONSE OU REP. AMBIGUE | NON | OUI | OUI |

# ZOOM ... ELECTIONS '79

## Autres réponses intéressantes

En plus des candidats dans les 23 circonscriptions où les francophones constituent au moins 15% de la population, nous désirons souligner les réponses ou commentaires que nous avons reçus de certains candidats qui retiennent notre attention dans d'autres circonscriptions.

**IONA CAMPAGNOLO (Lib.):**

Elle se dit sensible à nos préoccupations et pas indifférente, mais elle n'a pas le temps de répondre au questionnaire.

**WARREN ALLMAND (Lib.):**

Son adjoint a accusé réception du questionnaire mais nous n'avons pas reçu de réponse.

**SERGE JOYAL (Lib.):**

Il appuie les principes fondamentaux élaborés dans le questionnaire mais il ne s'est pas prononcé sur la question portant sur la représentation proportionnelle des quatre régions du Canada et la nécessité de convoquer une conférence fédérale-provinciale. Il reconnaît la F.F.H.Q. comme interlocuteur valable des francophones hors Québec. De plus, selon lui, l'absence d'une politique démographique ne permet pas d'assurer un équilibre des deux majorités au Canada.

**LOUIS DUCLOS (Lib.):**

Il reconnaît le principe des deux peuples fondateurs mais ne s'est pas prononcé sur la question de la représentation politique paritaire et la représentation proportionnelle des quatre régions du pays ni sur la validité de la F.F.H.Q. en tant qu'interlocuteur des francophones hors Québec. Cependant, il n'est pas d'accord que les collectivités francophones détiennent un pouvoir d'initiative et ne reconnaît pas le besoin de convoquer une conférence fédérale-provinciale pour discuter de "Pour ne plus être sans pays". Quant à l'éducation, il affirme que les francophones hors Québec devraient avoir droit à un statut similaire à celui des anglophones au Québec.

**STEVEN LANGDON (N.P.D.):**

Il reconnaît le multiculturalisme du Canada comme dans le rapport Pépin-Robarts. Il reconnaît que les droits linguistiques doivent être enchâssés dans la Constitution tout comme les provinces devraient enchâsser les droits qui sont de leur juridiction dans leur constitution.

Il reconnaît que la FFHQ est le porte-parole officiel des francophones hors Québec et que les francophones hors Québec doivent être impliqués dans la définition de la politique globale de "Pour ne plus être ... sans pays" et dans sa mise en oeuvre.

Nous attendions également avec anticipation les réponses de Marc Lalonde, John Roberts, David Crombie, Flora MacDonald et Lorne Nystrome, mais en vain.

## Ceux qui ont osé

Voici la liste de tous les candidats du pays qui ont répondu à notre questionnaire, ce en date du 24 avril: Maxime Jones (NPD), Eva L. Côté (L), Serge Joyal (L), Jim Peterson (L), Frank Pelkai (L), Grant Wichenko (NPD), John Smart (NPD), Dennis Welin (NPD), Paul de Broeck (NPD), Carole Kosowan (PC), Ron Johnson (NPD), David MacDonald (PC), Ross Milne (L), Bill Kelly (PC), Jean Lapierre (L), Ron B. Thomson (NPD), Jean Deschênes (PC), Lloyd MacKay (L), Gilles Caouette (CS), Robert Fortin (NPD), Jean-Robert Gauthier (L), Kevin O'Connell (NPD), Brian Peters (NPD), Dennis Moffat (L), Jean-Louis Béland (CS), Jean-Claude Bohrer (NPD), John O'Powell (NPD), Roger Rickwood (PD), S. Cameron (L), Roch Lasalle (PC), David Bradshaw (L), Jacques Brunet (PC), Norman Flack (NPD), Louis Duclos (L), Jean Pigott (PC), Sam Brushett (L), Paul-André Busque (PC), Bernard J. Finestone (PC), Art Phillips (L), Jacques Trudeau (NPD), John Peters (NPD), Claude Gervais (PC), David Conklin (PC), Rosaire Gendron (L), Jill Vickers (NPD), Gastien Godin (PC), Robert Bockstael (L), Anita PilonWilhelmson (L), Les Garrison (L).

## Les causes historiques de notre réalité

En réponse à la question no (4) qui demandait aux candidats d'expliquer comment, pourquoi, jusqu'à ce jour, le gouvernement du Canada avait refusé d'accéder aux demandes légitimes des francophones hors Québec en n'établissant pas de politique de développement et en ne prévoyant aucun mécanisme formel de participation, voici un inventaire des éléments principaux soulevés par les candidats dans leur questionnaire.

1. absence de politique démographique;
2. politique voulue d'assimilation;
3. le pays a toujours été dirigé par deux partis représentant l'élite "Canadian" qui n'avait aucun intérêt à protéger les droits des francophones;
4. une crainte d'un backlash de l'électorat anglophone et d'une confrontation avec les provinces;
5. les francophones sont trop peu nombreux et trop dispersés pour contrôler électoralement un nombre suffisant de comtés;
6. un manque d'initiative de la part des communautés francophones qui n'ont pas toujours eu une attitude suffisamment agressive dans leurs revendications; cela s'est trop longtemps traduit par un faible engagement politique;
7. absence de mécanismes de participation dans le passé;
8. les francophones sont des otages dans la lutte avec le Québec; les gouvernements ont été plus soucieux de satisfaire les Québécois que de considérer les francophones hors Québec dans l'établissement de politiques pour les francophones hors Québec;
9. un manque de sensibilisation des ministères.

ANALYSE ...
suite de la page 1

**OTTAWA-CARLETON, (Ont.)**

**Jean-Luc Pépin (Lib.)**

Au cours d'une conversation téléphonique avec le président de l'association libérale de ce comté, ce dernier nous a déclaré que M. Pépin et les membres de son organisme avaient longuement réfléchi à la pertinence de répondre ou non à notre questionnaire. Nous n'avons reçu aucune réponse de M. Pépin.

**Jean Pigott (PC)**

Ne reconnaît pas le principe des deux peuples fondateurs et nie le droit à une représentation politique paritaire. Elle ne s'est pas prononcée sur la question concernant le pouvoir d'initiative des collectivités de langue officielle et sur le droit aux francophones de contrôler leur système d'éducation. Elle reconnaît cependant la F.F.H.Q. comme un interlocuteur valable.

**Jill Vickers (NPD)**

Elle reconnaît le principe des deux peuples fondateurs, Elle est d'accord à ce que les francophones puissent contrôler leur système d'éducation et elle est d'accord à ce que la constitution inclut une charte des droits fondamentaux reconnaissant aux collectivités francophones un pouvoir d'initiative leur permettant de contrôler leurs propres institutions et services. Elle reconnaît également la F.F.H.Q. comme un interlocuteur valable.

**OTTAWA-CENTRE, (Ont.)**

**John Evans (lib.)**

Indifférent

**Robert René de Cotret (PC)**

Il nous affirme dans une lettre qu'il est en complet accord avec son chef M. Clark en ce qui a trait à a politique touchant les francophones hors Québec.

**John Smart (NPD)**

Il s'en tient principalement à la ligne du parti. Cependant, il reconnaît aux francophones hors Québec le droit de contrôler leur système scolaire. Il leur reconnaît aussi le droit au pouvoir d'initiative.

**OTTAWA-VANIER, (Ont.)**

**Jean-Robert Gauthier (Lib.)**

Tout en reconnaissant la difficulté d'implanter les propositions de la F.F.H.Q., il a répondu favorablement à toutes les questions sauf celle portant sur la reconnaissance de la F.F.H.Q. en tant que porte-parole valable. Il est prêt à consulter la F.F.H.Q. mais insiste sur le fait que c'est aux députés élus que revient la tâche de légiférer. Il propose en plus que la F.F.H.Q. se rapproche du pouvoir décisionnel et demande qu'un ministre soit chargé spécifiquement du dossier et de la liaison administrative et politique avec les francophones.

**Maurice Royer (PC)**

Indifférent.

**Paul Michaud (NPD)**

Indifférent.

**STORMONT-DUNDAS, (Ont.)**

**Ed Lumley (Lib.)**

Son secrétaire nous a avisés par téléphone que, par habitude, M. Lumley ne répond à aucun questionnaire.

**Dick Aubry (PC)**

Dans une lettre, il affirme ne pas pouvoir répondre adéquatement au questionnaire à l'intérieur des délais accordés à cause de la complexité du dossier.

**Brian Peters (NPD)**

Il reconnaît la F.F.H.Q. comme un interlocuteur valable et reconnaît le principe des deux peuples fondateurs. Il est d'accord avec le pouvoir d'initiative pour les collectivités francophones et reconnaît à ceux-ci le droit de contrôler leur système d'éducation. Il est aussi d'accord pour que la constitution inclut une charte des droits linguistiques.

**SUDBURY, (Ont.)**

**James Jérome (Lib.)**

Il nous a avisés qu'il refusait de répondre à un questionnaire aussi tranchant.

**Peter Hope (PC)**

Indifférent.

**Mort Paterson (NPD)**

Indifférent.

**TIMISKAMING, (Ont.)**

**Pierre Bélanger (Lib.)**

Il nous a avisés qu'il refusait de répondre au questionnaire tel qu'il était conçu.

**Arnold Peters (NPD)**

Il ne comprend pas comment un non-francophone peut émettre des opinions face à notre questionnaire sans être mal interprété. Selon lui, il est impossible de dire "oui" ou "non" à des questions fondamentales qui nécessitent des années de négociation. A son avis, il faut être séparatiste pour être d'accord avec "Pour ne plus être ... sans pays".

**Grant Sirola (PC)**

Indifférent.

**TIMMINS-CHAPLEAU, (Ont.)**

**Raymond Chénier (Lib.)**

Indifférent.

**Ernie White (PC)**

Indifférent.

**Dennis Welin (NPD)**

Il s'en tient principalement à la ligne du parti. Cependant, il reconnaît aux francophones hors Québec le droit de contrôler leur système scolaire. Il leur reconnaît aussi le droit au pouvoir d'initiative.

**NICKEL BELT, (Ont.)**

**Julie Erola (Lib.)**

Indifférente.

**Harwood Nesbitt (PC)**

Affirme ne pas avoir reçu le questionnaire.

**John Rodriguez (NPD)**

Indifférent.

**NIPISSING, (Ont.)**

**Jean-Jacques Blais (Lib.)**

Il affirme qu'on connaît déjà son point de vue. Il refuse de répondre à des questions aussi catégoriques. Il accuse la F.F.H.Q. d'avoir refusé de participer à des mécanismes de consultation. Il affirme qu'en démocratie, c'est aux députés de défendre les intérêts des citoyens dans l'élaboration des politiques.

**Marie Marchand (PC)**

Ne reconnaît pas le principe des deux peuples fondateurs. Ne reconnaît pas la F.F.H.Q. comme interlocuteur valable et ne reconnaît pas le droit de représentation politique paritaire. Elle a répondu au questionnaire par une lettre exposant des points de vue plutôt ambigus.

**Patricia Hughes (NPD)**

Indifférente.

**PROVENCHER, (Man.)**

**Jake Epp (PC)**

Nous avons reçu un accusé de réception, mais pas de réponse.

**Howard Loewen (Lib.)**

Indifférent.

**Richard Greenaway (NPD)**

Indifférent.

**ST-BONIFACE, (Man.)**

**Bob Bockstael (Lib.)**

Il a répondu favorablement à toutes les questions sauf celle ayant trait aux droits des francophones de contrôler leur système d'éducation et la question portant sur la Commission culturelle binationale. Il s'engage à établir un réseau de communication continuel avec le groupe francophone local.

**John Harold Hare (PC)**

Indifférent.

**Grand Wichenko (NPD)**

Il a répondu favorablement à toutes les questions. De plus, selon lui, la seule façon de combattre l'assimilation est d'assurer aux francophones, et aux anglophones, une économie forte et le droit de travailler dans leur langue.

**CAP BRETON HIGHLANDS-CANSO, (N.-E.)**

**[illegible] Kelly (PC)**

Il est d'accord avec les principes fondamentaux contenus dans le questionnaire, mais affirme ne pas connaître suffisamment la F.F.H.Q. pour être en mesure de lui accorder une reconnaissance quelconque.

**Allan MacEachen (Lib.)**

Indifférent.

**SOUTH-WEST NOVA, (N.-E.)**

**Coline Campbell (Lib.)**

Indifférente.

**Charles Haliburton (PC)**

Indifférent.

**Ian MacPherson (NPD)**

Affirme ne pas avoir reçu le questionnaire.

# LA POSITION OFFICIELLE DES PARTIS

**CLARK**

ÉBAUCHE DE RÉPONSE AU QUESTIONNAIRE DES FRANCOPHONES HORS-QUÉBEC

Après avoir reçu un exemplaire du questionnaire distribué par la FFHQ, j'ai décidé d'y répondre par voie de lettre afin de mieux faire connaître la position de mon Parti à l'égard des minorités parlant l'une ou l'autre des langues officielles du Canada. Trois principes fondamentaux sous-tendent notre politique.

Premièrement, le Parti progressiste-conservateur s'est engagé à garantir la protection et l'épanouissement des collectivités minoritaires parlant l'une ou l'autre des langues officielles du Canada et saisit très bien toute la gravité des problèmes auxquels elles font face actuellement.

Deuxièmement, un gouvernement progressiste-conservateur prévoit la création d'un mécanisme mutuellement satisfaisant dans le cadre duquel les représentants de groupes minoritaires tels que la FFHQ pourraient participer, à titre consultatif, à l'élaboration des politiques fédérales qui les touchent.

Troisièmement, le Parti progressiste-conservateur s'est engagé à collaborer avec les gouvernements provinciaux en vue de garantir les droits linguistiques des minorités. Le Parti PC croit que ce serait une erreur d'abolir les garanties actuellement prévues dans la Constitution protégeant les minorités linguistiques (comme celles que renferme l'article 133 de l'AANB). Le Parti PC estime que la protection constitutionnelle accordée aux groupes linguistiques minoritaires dans les secteurs de compétence provinciale, comme l'éducation, ne peut être obtenue que par l'assentiment et la collaboration des provinces. Il serait inutile d'imposer une solution fédérale unilatérale au problème.

Je crois que le respect des droits des minorités doit être l'une des pierres angulaires du fédéralisme canadien. À ce propos, mon Parti a tiré grand profit des rencontres périodiques avec les représentants de la FFHQ et j'espère bien que les rencontres à venir seront tout aussi fructueuses.

**BROADBENT**

HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

(OTTAWA) Ontario
K1A 0A6

le 12 avril 1979

M. Donald R. Cyr
Directeur général
La Fédération des Francophones
Hors Québec
1404-1, rue Nicholas
(OTTAWA) Ontario
K1N 7B6

Monsieur,

Suite à votre lettre du 5 avril 1979, voici la position du Nouveau Parti Démocratique. Cette position est aussi une réponse à votre questionnaire du mois de mars 1979.

Le NPD reconnait la situation particulière des francophones hors Québec. Les francophones possèdent des droits linguistiques consacrés depuis longtemps par l'histoire. A l'heure actuelle, ils sont sérieusement menacés d'assimilation. Ce problème touche tous les habitants de ce pays peu importe son groupe linguistique ou ethno-culturel.

Le NPD s'engage à faire appliquer rigoureusement la loi des langues officielles et à contribuer le plus efficacement possible à la vie française hors Québec par le truchement du Secrétariat d'Etat pour encourager les provinces à maintenir ou à développer, là où le nombre le permet, à l'intérieur des systèmes d'enseignement respectifs, l'éducation dans la langue officielle minoritaire et l'enseignement dans la langue officielle seconde.

A cet égard, nous déplorons que le Programme de développement du bilinguisme ait subi des coupures de $34 millions en 1979.

Les Francophones devraient pouvoir aussi recevoir les fonds nécessaires du Secrétariat d'Etat pour leurs diverses organismes culturelles partout au Canada.

Le NPD encourage la consultation avec les organismes vraiment représentatifs tels que la Fédération des Francophones Hors Québec qui parlent au nom des francophones hors Québec.

Veuillez agréer, monsieur Cyr, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Michael Mears
Michael M. Mears
Adjoint spécial de
J.E. Broadbent

**TRUDEAU**

PRIME MINISTER PREMIER MINISTRE

Ottawa, K1A 0A2
le 20 avril 1979

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint réponses aux questions que vous me posiez dans votre lettre du 5 avril.

En marge de ces réponses, j'aimerais faire les quelques commentaires suivants.

Nous vivons dans un régime fédéral où la vie quotidienne des citoyens est affectée par les décisions de plus d'un ordre de gouvernement. En matière d'éducation, de services de santé, de justice et d'affaires sociales, par exemple, le rôle des provinces est primordial.

Cela dit, je tiens à répéter que nous nous battrons sans relâche pour que les droits des minorités francophones et anglophones soient inscrits dans la Constitution et soustraits à l'arbitraire des gouvernements aussi bien fédéral que provinciaux.

Je tiens à répéter aussi que le gouvernement fédéral se reconnaît clairement une obligation de fournir une "péréquation culturelle" aux minorités de langues officielles du pays. Il le fait en subventionnant généreusement les programmes d'enseignement bilingue dans les provinces. Il le fait en finançant le plan de rayonnement accéléré de Radio-Canada, dont l'un des objectifs est de tirer les minorités francophones de leur isolement et de féconder les nombreux îlots de vie française à travers le pays.

Le document ci-joint vous parle des autres moyens que nous prenons et que nous entendons prendre pour assurer la survie et l'épanouissement des communautés francophones hors Québec. Mais, encore une fois, notre action doit respecter le cadre constitutionnel de la fédération canadienne.

Je crois, pour ma part, qu'en éveillant davantage les gouvernements provinciaux à leurs besoins, les francophones hors Québec rendraient plus faciles les changements constitutionnels et les changements d'attitudes qui s'imposent, si nous voulons que le Canada se fasse plus juste et plus généreux envers ses minorités francophones, aussi bien qu'anglophones.

Je vous prie, Monsieur, de croire à mes meilleurs sentiments.

P. E. Trudeau

# Les chefs répondent

En réponse à une lettre que nous leur faisions parvenir le 5 avril dernier, les chefs de partis nous ont fait connaître la position officielle de leur parti en ce qui a trait aux droits des minorités francophones au pays. Pour votre intérêt en tant qu'électeur, nous reproduisons intégralement le texte de ces lettres.

En dernier lieu, nous nous sommes permis de tirer nos propres conclusions face aux positions énoncées.

**Joe Clark** s'en remet aux provinces pour garantir les droit linguistiques des minorités et croit que ce serait une erreur d'abolir les garanties actuellement prévues dans la Constitution (article 133 de l'A.A.N.B.). Celui-ci prévoit tout de même la création d'un mécanisme de consultation auprès des représentants de groupes minoritaires.

Quant à **Ed Broadbent**, il s'engage à maintenir les droits linguistiques acquis depuis longtemps par l'histoire et compte s'appuyer fortement sur la loi sur les langues officielles pour faire respecter nos droits linguistiques.

**M. Fabien Roy** n'a pas répondu à notre questionnaire, mais d'après un article paru dans le journal "La Presse, le 9 avril dernier, à ce temps son livre de chevet était "Pour ne plus être . . . sans pays". Nous lui souhaitons "bonne lecture"!

### P. E. Trudeau

Tel que mentionné dans sa lettre, M. Trudeau nous fait parvenir un document de sept pages contenant des réponses élaborées au questionnaire que nous lui avons fait parvenir. Faute d'espace, il nous est impossible de reproduire intégralement ce document. Toutefois, nous tenons à faire connaître aux lecteurs l'essentiel des réponses de M. Trudeau ainsi que l'analyse que nous en faisons. Sur demande, les réponses intégrales de M. Trudeau seront à la disposition des intéressés.

**QUESTION 1:** En s'appuyant sur la Loi sur les langues officielles et en rappelant les programmes d'aide financière, M. Trudeau affirme qu'il a toujours compté parmi ses grands objectifs nationaux d'assurer non seulement la survie mais aussi l'épanouissement de la langue et de la culture française partout au Canada. Toutefois, il n'a pas répondu à la question en ce qui a trait à la promotion d'une politique globale de développement des communautés francophones.

**QUESTION 2:** M. Trudeau est d'avis que le gouvernement fédéral aussi bien que les gouvernements provinciaux doivent agir pour assurer le maintien et l'épanouissement du patrimoine linguistique et culturel des deux communautés de langue officielle. Toutefois, M. Trudeau ne dit pas que ces gouvernements doivent être engagés pas une politique globale de développement.

**QUESTION 3:** M. Trudeau rappelle que son gouvernement a tenté, en vain, à maintes reprises d'établir les bases d'une consultation permanente avec la F.F.H.Q. A nos lecteurs, nous tenons à préciser que la F.F.H.Q. rétorquait dans un communiqué, en date du 19 décembre, 1977: **"Notre participation nous la voyons active, permanente et intégrale.** Non pas de la simple consultation ad hoc, marginale et partielle, comme on nous l'a offert cet été à l'intérieur du "fameux" comité interministériel de Paul Tellier. Mieux que quiconque, nous connaissons notre dossier, comme en fait foi "Les héritiers de Lord Durham"."

**QUESTION 4:** M. Trudeau nie les faits exposés dans cette question. **QUESTION 5 à 9:** M. Trudeau vous réfère au projet de loi C-60 et au document intitulé "Le temps d'agir".

**QUESTION 10:** M. Trudeau constate que l'éducation est de juridiction provinciale mais il rappelle les contributions financières du fédéral dans ce domaine.

**QUESTION 11:** M. Trudeau refuse le concept d'une Commission culturelle bi-nationale et s'en remet aux tribunaux établis et à la Cour suprême.

**QUESTION 12:** M. Trudeau refuse de convoquer une conférence spéciale pour discuter spécifiquement des propositions de la F.F.H.Q.

**QUESTION 13:** M. Trudeau ne considère pas que la F.F.H.Q. est le seul porte-parole des francophones, pris individuellement ou collectivement.

**QUESTION 14:** "Comme l'indiquent les réponses aux questions précédentes et comme l'ont démontré nos actions au cours des dix dernières années, le gouvernement libéral est très conscient de ces questions et il appuie les principes, les objectifs et les aspirations des francophones hors Québec."

**QUESTION 15:** M. Trudeau s'engage à assurer:
1) l'égalité du français et de l'anglais dans les textes de loi, au sein des assemblées législatives et devant les tribunaux;
2) l'accès à l'enseignement dans l'une ou l'autre langue officielle;
3) la disponibilité, dans les deux langues officielles, des services d'information gouvernementale et de radio et télédiffusion financés par l'Etat;
4) à chaque Canadien, la possibilité de réaliser ses aspirations personnelles au sein de la collectivité francophone ou anglophone, ou encore, des deux à la fois.

Bref, M. Trudeau défend le bilinguisme institutionnel, s'engage à inscrire les droits des minorités francophones et anglophones dans la Constitution, se limite à garantir les droits individuels plutôt que collectifs, et interprète la politique globale de développement des communautés exclusivement en termes de "culture" et de langue.

Les francophones hors Québec n'ont qu'à examiner les recommandations de "Pour ne plus être . . . sans pays" pour se rendre vite à l'évidence que les positions des chefs de partis manquent d'audace et d'envergure, ne constituant ainsi nullement une solution valable au problème dramatique de l'assimilation.

Devant cette constatation, les électeurs devront redoubler de vigilance dans le choix de leur député.

Mais, en dernière instance, les francophones devront compter sur leurs propres moyens et poursuivre encore plus vigoureusement la lutte pour se donner l'essentiel, UN PAYS!

## nécrologie

**REMERCIEMENTS**

M. Paul Cinq-Mars et Mme Marie-Louise Maynard et leurs familles remercient très sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Antoinette Cinq-Mars, soit par offrandes de messes, prières ou assistance au service funéraire. Merci à l'abbé Lemoine, aux prêtres concélébrants, à l'organiste, aux chantres, et aux femmes auxiliaires de la légion Norwood qui ont préparé le goûter servi après le service funéraire. Nous ajoutons un merci spécial aux docteurs et garde-malades à l'hôpital Saint-Boniface qui ont soulagé les derniers jours de souffrance d'Antoinette.



**NOMINATION**



**M.H.K. Hiscox**

La Commission de la Fonction publique du Canada annonce la nomination de M. H.K. Hiscox au poste de directeur du bureau régional du Manitoba et de la Saskatchewan, (Direction générale de la dotation). Anciennement directeur intérimaire du bureau régional du Pacifique et du Yukon, M. Hiscox a derrière lui 13 ans d'expérience en personnel au sein de la Commission. Comme directeur de la dotation de la région du Manitoba et de la Saskatchewan, M. Hiscox sera responsable de la dotation des bureaux du gouvernement fédéral dans ces deux provinces. Le bureau de la Cfp est situé au 580-286, rue Smith à Winnipeg (Manitoba).

Public Service Canada / Fonction publique Canada





**LA VÉRITÉ**

Celui qui est avide de gain trouble sa maison,
Mais celui qui hait les présents vivra.
(Prov. 15, v. 27)



**AVIS AUX CRÉANCIERS**

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE LÉONTINE LASSALLE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, alibatrice, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 20 juin 1979.

DATÉ à Winnipeg, ce 7e jour de mai 1979.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.



**CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE**

**Projet:**

Peinture extérieure de logements familiaux et garages, bfc Winnipeg, Manitoba.

**Dossier: WG 962 10**

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'est).

**VENDREDI LE 8 JUIN 1979**

des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Winnipeg, Brandon, Thunder Bay ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner à l'indicatif régional 613 - 998-9549, ou télex 053-4231. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de $25.00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie si nécessaire, au montant indiqué sur les documents, devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire,
Construction de Défense (1951) Ltée
Billings Bridge Plaza
12e étage, Immeuble SBI
2323 Prom. Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

**PRIERE À SAINT JUDE**

**Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.**

**Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement. . . (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.**

**Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion. Ainsi soit-il.**

**Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.**



## CAMPS VOYAGEURS

**Genre:** socio-culturel ou plein-air
**nombre:** deux camps
**durée:** dix jours
**âges:** 9 ans à 15 ans

9 ans à 13 ans - 4 août au 14 août
13 ans à 16 ans - 16 août au 26 août
**lieu:** Camp Harding, région des Cypress Hills, Gull Lake.

**Frais d'inscription:** $85.00
**Autres coûts:** transport sur les lieux.

**Objectifs:**
la promotion de la langue et de la culture - développement d'un sens d'identité - sensibilisation à son héritage culturel - formation d'un sens d'implication communautaire - apprentissage linguistique et artistique.

Pour plus amples informations, communiquer avec:

**Les projets d'été**
**Bureau de l'A.c.f.c.**
**2604, rue centrale**
**Régina, Sask.**

## ÉCOLE DE HOCKEY

**Inscrivez-vous à l'école de hockey fransaskoise.** Un programme complètement en français. Trois heures de patinoire par jour.

**Lieu:** Université de Régina, Régina, Sask.
**Date:** du 23 juillet au 2 d'août, 1979.
**Coûts:** $100.00 nourri et logé
**Autres coûts:** transport au site
**Programme:**
cinq jours d'entraînement, trois heures de patinoire par jour - sports variés, natation, conditionnement physique et alimentation.

Pour toute information, communiquer avec:

**Les projets d'été**
**Bureau de l'A.c.f.c.**
**2604, rue centrale**
**Régina, Sask.**

## CAMP ALOUETTE

**genre:** d'immersion linguistique
**nombre:** deux camps
**durée:**
28 jours pour francophones
23 jours pour anglophones
**dates:**
juillet le 2 au 30
août le 2 au 25

**lieu:** Lac du Diable, Notre-Dame-des-Victoires (Debden)
**frais d'inscription:** $10.00
**Autres coûts:** transport sur les lieux.

**Objectifs:**
la promotion de la langue et de la culture - développement d'un sens d'idendité - sensibilisation à son héritage culturel - formation d'un sens d'implication communautaire - apprentissage linguistique et artistique.

Pour de plus amples informations, communiquer avec:

**Les projets d'été**
**Bureau de l'A.c.f.c.**
**2604, rue centrale**
**Régina, Sask.**

# La Page de Bicolo ...

*Allo les amis!*

*C'est le temps des jardins et des parterres. Aujourd'hui, je me mets au travail!*

*P.S.*
*Si tu n'as pas encore pris part au "Concours du printemps" il ne te reste que quelques jours! Fais vite!!*

*Bicolo.*



## Courrier

Cher Bicolo,

Premièrement, je veux te dire un GROS MERCI pour le "T-shirt" du Festival. J'en suis très fier. Pourrais-tu me dire comment on fait pour aller te visiter? Je passe à Saint-Pierre-Jolys de temps en temps et te cherche. Je ne t'ai jamais vu. J'aurais aimé aller te remercier en personne. As-tu un numéro de téléphone?

**Ton ami,**
**Guy Bisonnette,**
**La Broquerie, Man.**

Bonjour Guy,

C'est vrai que je suis difficile à rencontrer! Je suis très occupé à préparer ces pages. Tu peux te consoler en regardant les pages à chaque semaine et en m'écrivant de belles lettres.

**Ton ami, Bicolo.**

*C'est le temps des premières fleurs. Dis-moi, combien de fleurs vois-tu dans ce dessin?*



## *Crapauds et grenouilles*



A colorier

## CRAPAUDS ET GRENOUILLES

**Les crapauds et les grenouilles** se ressemblent beaucoup Leur taille est à peu près la même ainsi que la forme de leur corps.

**Les deux ont des poumons.** Mais ils respirents surtout par leur peau qui peut absorber l'oxygène de l'air et de l'eau. C'est pourquoi ces petits animaux sont capables de vivre sur la terre et dans l'eau.

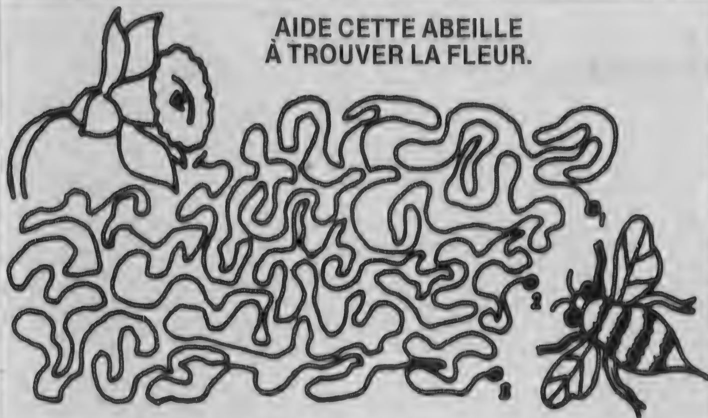
**La peau du crapaud** est brune et granuleuse, tandis que celle de la grenouille est verte et lisse. Tous deux ont une langue longue et visqueuse qui leur permet d'attraper facilement les insectes dont ils se nourrissent.

**Le crapaud** peut sauter mais pas aussi loin que la grenouille qui est beaucoup plus agile.

La femelle pond des oeufs dans l'eau. De ces oeufs vont naître de toutes petites bêtes appelées têtards. Les têtards ont des branchies comme les poissons. Ils nagent et se nourrissent de plantes aquatiques. En grandissant, le têtard se transforme. Sa queue rapetisse puis disparaît. Le têtard est devenu un petit crapaud ou une grenouille. L'animal a des poumons et peut vivre sur la terre. Il se nourrit d'insectes plutôt que de plantes.

**Le médecin:**
**— Avez-vous bu le petit verre de vin que je vous ai recommandé de prendre tous les matins.**

**Le malade:**
**— Oui, je suis même en avance d'un mois.**




## Comment dessiner une grenouille




## LES GRENOUILLES

1. Les grenouilles aiment manger des i..............................................................
2. Elles peuvent s......... très haut dans la marre.
3. Elles adorent s'a........... sur les nénuphars.
4. Elles peuvent aussi n................. sous l'eau.
5. On entend les grenouilles c...................... dans les marais.



## - Poèmes -
## Les fleurs

*Le Rhododendron, l'oeillet et le lilas*

*Je me fais un édredon*
*avec des rhododendrons;*
*je me fais un oreiller*
*avec des oeillets oeillés*

*et c'est avec des lilas*
*que je fais mon matelas.*
*Je me couche alors,*
*et je dors*

**Robert Desnos**

**MEMBRE GAGNANT**
**No 2315, Gilles Ferland, 9 ans**
**291, Eugénie, Saint-Boniface, Man.**

Réponse: 24 fleurs.

LA **FFHQ** NOUS INFORME

*Tél. : 233-4915*
*340, boulevard Provencher*
*Case Postale 145, St-Boniface, Man., R2H 3B4*

# "ÉLECTION 79"

Dernièrement la Fédération des francophones hors Québec a fait parvenir un questionnaire à tous les candidats qui briguent les suffrages lors de l'élection fédérale le 22 mai. Quinze (15) questions précises furent posées. Parmi les centaines de candidats, quinze ont répondu. **Nous savons maintenant l'importance qu'accorde la grande majorité des politiciens au million de francophones hors Québec!**

Vous trouverez ci-dessous les réponses que nous ont accordées les candidats dans Saint-Boniface.

Ailleurs, dans le journal **"ZOOM 2"** présente trois lettres des chefs des trois partis politiques majeurs ainsi que plusieurs commentaires provenant de certaines régions du pays. C'est à lire!!!

## attendu que...

**La situation des francophones hors Québec a été décrite sans ambiguïté dans** *Les héritiers de Lord Durham* **(avril 1977), document qui a dévoilé la dépossession tragique des francophones hors Québec à partir des données satistiques du gouvernement canadien même, et qu'à partir de cette vérité rendue publique, la FFHQ a pris la situation en main et a confronté les gouvernements pour forcer leur engagement...**

**Dites si oui ou non vous acceptez...**

1 Qu'il est essentiel et urgent que la politique du bilinguisme institutionnel du gouvernement fédéral soit remaniée de façon à ce que soit promue une politique globale de développement des communautés françaises.

**R. Bockstael: oui**

**G. Wichenko: oui** ***M. Hare n'a pas répondu au questionnaire.***

2 Que, puisqu'elle doit servir à contrecarrer les forces assimilatrices, cette politique globale de développement doit engager non seulement le gouvernement fédéral, mais aussi, les gouvernements provinciaux.

**R. Bockstael: oui**

**G. Wichenko: oui**

3 Qu'il est essentiel que les francophones vivant à l'extérieur du Québec soient impliqués à part entière, par le biais de la FFHQ, dans la définition de cette politique globale et dans sa mise en oeuvre.

**R. Bockstael: oui**

**G. Wichenko: oui**

4 Vous engagez-vous à entreprendre des démarches au sein de votre parti, qu'il soit au pouvoir ou à l'opposition, pour que les aspirations des francophones hors Québec, qui se cherchent un pays, soient intégrées concrètement au programme du parti?

## attendu que...

**La FFHQ a toujours soutenu que seule une refonte globale de la constitution même du Canada pourrait un jour offrir des garanties de survie aux francophones hors Québec. Dans une tentative courageuse de redéfinition de la constitution, le comité politique de la FFHQ a lancé, en février 1979,** *Pour ne plus être... sans pays* **- l'option audacieuse qui pourrait assurer la survie et le développement non seulement des francophones hors Québec, mais aussi, du Canada même. Ce document appelle des positions non équivoques de votre part.**

**Dites si oui ou non vous acceptez...**

5 Que le principe inaliénable des deux peuples fondateurs soit fondamental à la nouvelle constitution canadienne.

**R. Bockstael: oui**

**G. Wichenko: oui**

6 Que les deux peuples fondateurs soient assurés d'une représentation politique paritaire au moyen d'institutions fédérales dotées de pouvoirs qui garantissent les intérêts des deux peuples.

**R. Bockstael: oui**

**G. Wichenko: oui**

7 Que les quatre grandes régions du Canada soient assurées d'une représentation proportionnelle au moyen d'institutions fédérales dotées de pouvoirs qui garantiront leurs intérêts politiques et économiques.

**R. Bockstael: oui**

**G. Wichenko: oui**

8 Que, pour favoriser le développement des collectivités francophones, la nouvelle constitution canadienne inclue une charte des droits fondamentaux qui, au moyen de droits collectifs audacieux, reconnaîtra aux collectivités francophones un pouvoir d'initiative leur permettant de contrôler leurs propres institutions et services, si elles ont la capacité et le désir de le faire.

**R. Bockstael: oui**

**G. Wichenko: oui**

9 Que la nouvelle constitution canadienne inclue une charte des droits linguistiques qui, en garantissant des droits individuels et collectifs, permettra aux francophones hors Québec un accès adéquat et réaliste à une éducation et à des services dans leur langue.

**R. Bockstael: oui**

**G. Wichenko: oui**

10 Que les francophones hors Québec puissent contrôler leur propre système d'éducation.

**R. Bockstael: sans réponse**

**G. Wichenko: oui**

11 Qu'une institution fédérale, telle la Commission culturelle bi-nationale proposée par le comité politique de la FFHQ, soit dotée des pouvoirs d'un tribunal de dernière instance pour assurer l'application rigoureuse de la charte des droits fondamentaux et de la charte des droits linguistiques.

**R. Bockstael: sans réponse**

12 Qu'il est impératif qu'une conférence fédérale-provinciale soit convoquée sans délai pour établir et délimiter les responsabilités des deux paliers gouvernementaux en ce qui a trait à l'implantation des recommandations contenues dans *Pour ne plus être... sans pays.*

**R. Bockstael: oui**

**G. Wichenko: oui**

13 **Étant donné que les francophones vivant à l'extérieur du Québec se sont donné un porte-parole officiel pour défendre leurs intérêts - la Fédération des francophones hors Québec -**, dites si vous reconnaissez que la FFHQ est un interlocuteur valable des francophones hors Québec et qu'à ce titre, elle doit être impliquée à part entière dans toute décision gouvernementale affectant directement les francophones hors Québec sur le plan national.

**R. Bockstael: oui**

**G. Wichenko: oui**

### PROVENCHER

**Jake Epp:** Progressiste conservateur
Pas de réponse

**Richard Greenaway:** N.P.D.
Pas de réponse

**Howard Loewen:** Libéral
Pas de réponse

### LISGAR

**Peter Cole:** Libéral
Mise en candidature après l'envoi des questionnaires.

**Jack Murta:** Progressiste conservateur
Pas de réponse

**Keith Poulsen:** N.P.D.
Mise en candidature après l'envoi des questionnaires.

## "NOUVELLES"

de Mélo-Mani - Choralies Internationales à Moncton, N.-B. (11 au 19 août 1979).

**Cet événement triennal canadien** est sous la responsabilité de l'Alliance Chorale Canadienne (À Coeur Joie Canada).

**Plus de 2,000 choristes adultes et jeunes** (de 9 à 14 ans) francophones provenant de toutes les provinces du Canada, ainsi que de Belgique, France, Suisse, d'Afrique et autres pays sont attendus en Acadie cet été.

Cette aventure musicale comprend: **(1)** de grands ateliers avec orchestre, de grands ateliers le matin (chansons acadiennes, chansons populaires, etc.) et des ateliers de sensibilisation l'après-midi (technique vocale, rythmique, etc.); **(2)** des sessions quotidiennes de répertoire commun; **(3)** de grandes rencontres - spectacle d'ouverture offert par les Acadiens, visite du Village acadien de Caraquet le mercredi 15 août (fête nationale des Acadiens - 375e anniversaire), souper au homard et danse sur la plage, soirées de danses folkloriques et théâtre acadien, concerts de clôture, en éclatement, mini-concerts, etc...

Le coût du logement et repas pour la semaine: $295.00. (Pré-inscription de $60.00 jusqu'au 15 juin...date limite des remboursements).

**Mélo-Mani vous offre** plusieurs options de voyage - en auto (avec roulotte...en caravane peut-être), en avion, en train, en autobus, etc...à vous de choisir!

Donc, inscrivez-vous dès maintenant - tous ceux et celles qui aiment chanter et s'amuser... Adressez-vous à Mélo-Mani (Alliance Chorale Manitoba) pour tous renseignements, formules d'inscriptions, etc.). Téléphone: 233-7423.

# Les petites annonces

**À LOUER - FORT ROUGE - RUE JUBILÉE** - Très joli appartement, complètement privé, au 2e étage d'un duplex. Cuisine, salle à manger, grand salon, grande chambre à coucher, salle de bains, balcon avec fenêtres. Stationnement inclus. Electricité non incluse. Prix: $190.00 par mois. Référence s.v.p. Composer 233-5127 après 18 heures.
6-617-7 C

**À LOUER** - Terrain pour stationner une roulotte - Lac Manitoba - Composer 257-3235.
5-602-JNO

**À LOUER - SAINT-BONIFACE - RUE NOTRE-DAME** - Appartement d'une chambre à coucher au sous-sol d'un duplex de 15 ans. Cuisinière, réfrigérateur, chauffage, eau et place de stationnement inclus. Libre le 1er juillet. Composer 233-3161.
7-633-7 C

**À LOUER - SAINT-BONIFACE — Rue Notre-Dame** - Appartement de 2 1/2 pièces avec cuisinière et réfrigérateur. $161.50 plus électricité et stationnement. Libre le 1er juin. Composer 233-5767.
6-610-9 C

**À LOUER - NORWOOD** - Appartement de 1 chambre à coucher, nouvellement décoré. Idéal pour adulte tranquille. Composer 775-1439 après 19 heures.
3-576-JNO

**À LOUER - NORWOOD** - Appartement de 1 chambre à coucher au 2e étage d'un duplex. Tapis mur à mur, climatiseur, laveuse et sécheuse automatique au même étage. $200.00 par mois. Libre le 1er juin. Composer 233-1772 après 17 heures.
7-624-7 C

**À LOUER - RUE NOTRE-DAME** (entre Saint-Jean-Baptiste et Langevin) - Garçonnières et appartements de 1 chambre à coucher. Loyer comprend chauffage, stationnement, poêle, réfrigérateur, draperies, tapis (ainsi que lave-vaisselle dans appartements de 1 chambre à coucher). Libres le 1er juin. Composer 247-4942 ou 489-3461.
7-625-7 C

**À LOUER - RUE LA VÉRENDRYE** - Appartement meublé, 1 chambre à coucher, au 1er étage. Très propre. Complètement privé. $185.00 par mois. Libre le 1er juin. Composer 247-3825 ou 233-3221.
6-618-JNO

**À LOUER** - Près du parc Provencher - Duplex, 2 chambres à coucher. Libre immédiatement. Composer 233-7496.
6-609-7 C

**À LOUER - SAINT-BONIFACE - RUE NOTRE-DAME** - Appartement de 2 chambres à coucher, au 1er étage d'un duplex de 15 ans. Cuisinière, réfrigérateur, chauffage, eau et place de stationnement inclus. Libre le 1er juillet. Composer 233-3161.
7-632-7 C

**À LOUER - RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE** - Garçonnière meublée. Salle de bain et entrée privées. Pour dame ou jeune fille. Libre le 1er juin. Composer 247-7516.
7-631-8 C

**À LOUER -PRÈS HÔPITAL SAINT-BONIFACE** - Appartement de 3 pièces, meublé. Prix raisonnable. Place de stationnement. Libre le 1er juin. Composer 247-9243.
7-630-7 C

**À LOUER - RUE DESAUTELS** - Moitié de duplex - 2 chambres à coucher, salon, cuisine, poêle et réfrigérateur. Place de stationnement. Libre le 1er juillet. Composer 253-9823 ou 257-8838.
7-620-JNO

**À LOUER - PRÉCIEUX-SANG** - Appartement de 3 pièces au 1er étage d'un duplex. Libre le 1er juin. Composer 233-6697 ou 334-3613.
7-623-JNO

**MAISON À VENDRE - SOUTHDALE** - 2 Edgemont Drive, donnant sur boulevard Beaverhill. 1,544 pieds carrés, 3 chambres à coucher, salle familiale, salon, salle à manger, foyer en brique, fenêtres et portes de patio "tripane", aspirateur central, climatiseur central, garage double, grand lot et beaucoup d'autres commodités. Composer 256-7818 après 6 heures. Pas d'agent.
3-578-JNO

**VENTE PRIVÉE - PARC WINDSOR** - 85, ave Lochmoor. Bungalow de 3 chambres à coucher, lave-vaisselle, salle familiale, grand terrain. On demande $48,900. Libre le 1er juillet. Composer 253-0874.
7-621-7 C

**PERDU VIOLON ET SON ÉTUI** dans les environs des rues Kenny et Horace. Composer 1-482-4597 et demander Mel.
7-622-7 C

**DÉSIRE LOUER,** à Saint-Boniface ou dans les environs, petit morceau de terrain pour cultiver un jardin durant l'été. Composer 985-4619 le jour, ou 233-0431 le soir.
7-626-7 C

**À VENDRE** - 20 à 25 couvre-lits soit en coton ou en fortrel, piqués à la machine et faits à la maison. Pour lit simple, lit double et lit "Queen Size", de $35.00 à $75.00. Composer 1-433-7295.
48-546-JNO

**À VENDRE** - Voiture Renault 12L, 1974. En très bon état. 57,000 milles. Prix à discuter. Composer 233-8285 le soir.
3-574-JNO

**À VENDRE À SAINTE-ANNE - RUE CENTRALE** - Maison de trois chambres à coucher. Cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, laveuse et sécheuse inclus. Appartement au sous-sol. Garage double. Prix raisonnable. Composer 422-5207.
5-601-10 C

**VENTE PRIVÉE - "NORWOOD FLAT"** - Grande maison de 3 chambres à coucher, salle à manger, tapis mur à mur, garage. Située sur grand lot paysagé. Composer 233-0018.
7-629-8 C

**À VENDRE - LA BROQUERIE** - 20 acres de terre situées sur chemin ouvert à l'année longue et qui sera pavé bientôt. À termes faciles. Composer 424-5259.
7-628-8 C

**À VENDRE - SAINT-BONIFACE - PLACE GABOURY** - Endroit privé. Grande maison de revenu, 5 chambres à coucher plus appartement de 3 pièces. Idéale pour famille. Près autobus. Composer 247-7146.
5-608-JNO

**VENTE PRIVÉE - SAINT-NORBERT** - Maison de 2 niveaux, 5 ans, 4 chambres à coucher, sous-sol complet, garage attenant, cour clôturée. Située près de l'école française. Composer 269-5108 après 17 heures.
5-600-JNO

**LES HEURES CLAIRES,** maternelle française pour enfants de 3, 4 et 5 ans. Pour plus de renseignements, téléphonez aux Heures Claires au 233-4442, ou 247-8725, ou 452-3464.
4-591-JNO

**GARDERIE DE BAMBINS** pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197 rue Kitson.
32-10-JNO

**DESIRE ACHETER,** dans la région de Norwood ou de Saint-Boniface, un bungalow de 2 ou 3 chambres à coucher, d'environ 20 ans, avec garage et grand lot. Pas d'agent. Composer 475-7938.
2-571-JNO

**VENTE PRIVÉE** - Lot de 25' x 127' - 529, rue Saint-Jean-Baptiste, avec petite maison de revenu. $20,900.
6-613-8 C

## ASSUREURS



## AVOCATS-NOTAIRES



## CHIROPRACTICIENS



## COMPTABLES



## OPTOMÉTRISTES



## FERBLANTIERS



## TRANSPORTS

La division scolaire no 30 Pine Creek

## invite les candidatures

pour le poste suivant:

French 7,8 en combinaison avec un autre sujet à ce niveau (ed. phys. préféré) à être enseigné en anglais.

Adresser vos demandes au:

**Directeur-général**
**Division scolaire de Pine Creek**
**Boîte postale 420**
**Gladstone, Manitoba**
**ROJ 0TO**

## ON DEMANDE

Trois étudiants pour travailler sur le terrain de la Société Saint-Jean-Baptiste, à La Broquerie. Ce projet est d'une durée de dix semaines et commencera le 28 mai. La date limite pour votre inscription est le mercredi 23 mai 1979.

Intéressés?... **(Téléphonez à Ronald, bur. 424-5526, ou rés. 424-5342.**

## DIVISION SCOLAIRE Transcona-Springfield

Requiert un professeur à plein temps au niveau primaire pour septembre 1979.

Poser votre candidature (avec curriculum vitae) en écrivant à:

**La directrice**
**École Centrale**
**604, rue Day**
**Transcona, Manitoba**
**R2C 1B6**
**Téléphone: 222-1378**

## OPÉRATEURS(TRICES)

- Nous recherchons une trentaine de personnes qualifiées pour opérer des machines à coudre.
- Nous sommes prêts à garantir un salaire comparable à ceux offerts ailleurs.
- Semaine de 40 heures - revenus illimités - atmosphère agréable - garanties maximales

Rendez-vous, entre 8 h et 16 h 30 au

## 412, rue Desmeurons

Canadian Sportswear (233-6781)

Après 18 h, **adressez-vous à M. Thibodeau (253-1214)**



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

## Avis Public

**LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA**

Le 30 avril 1979, le Conseil a publié la décision CRTC 79-320 renouvelant les licences des réseaux de radio et de télévision de langues anglaise et française de Radio-Canada.

Tous les intéressés peuvent se procurer des copies du texte intégral de cette décision au bureau du CRTC, l'Edifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, Promenade du Portage, Hull (Québec); au bureau régional de l'Ouest, suite 1130, 701, rue Georgia ouest, Vancouver (Colombie-Britannique); au bureau régional de Montréal, Suite 2114, 800, Place Victoria, Montréal (Québec) et au bureau régional de l'Atlantique, pièce 428, Tour Barrington, 1894, rue Barrington, Scotia Square, Halifax (Nouvelle-Ecosse) ou en écrivant aux Services d'informations, CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2.

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire

Ottawa, le 2 mai 1979.

## Secrétaire bilingue

pour bureau à Saint-Norbert, avec minimum de 2 ans d'expérience. **Appelez Louise à 233-1426.**

## Le Cercle Molière

## DEMANDE

deux comédiens (dont un âgé de 15 à 25 ans) pour sa prochaine tournée des quatre provinces de l'Ouest et de l'Ontario. Les répétions commenceront à la fin août et la tournée continuera jusqu'à la fin janvier. Le salaire est à négocier. **Pour fixer un rendez-vous, prière de téléphoner à Roland Mahé au 233-8053.**



CBWFT RECHERCHE

## UN(E) SECRÉTAIRE

**LE (LA) CANDIDAT(E) DEVRAIT POSSÉDER:**

- une bonne maîtrise du français et de l'anglais écrit et parlé;
- le sens des responsabilités;
- de l'initiative;
- la connaissance de la dactylographie.

**SALAIRE:** De $11,398 à $13,503 (2 juillet '79)

Le demandes devront parvenir au plus tard le 25 mai à:

**Monsieur John Watt**
**Agent aux ressources humaines**
**Radio-Canada**
**541, avenue Portage**
**Case postale 160**
**Winnipeg, Manitoba**
**Téléphone: 775-8351, poste 237.**

## LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN est à la recherche d'un

## DIRECTEUR GÉNÉRAL

**Fonctions:**

- administration générale du bureau et direction du personnel
- planification et coordination des projets du Centre selon les orientations du conseil d'administration
- préparation des budgets
- travail de relations publiques
- etc.

**Qualifications requises:**

- doit avoir une bonne connaissance des besoins de la minorité franco-manitobaine
- doit pouvoir diriger un personnel dynamique
- doit avoir de l'expérience en administration et en animation culturelle

Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent à:

**Poste de Directeur Général**
**Centre Culturel Franco-Manitobain**
**340, boulevard Provencher**
**Saint-Boniface, Manitoba**
**R2H 0G7**

## CHAMPS DE TIR DE SHILO

Les exercices de tir, de jour et de nuit, se poursuivront aux champs de tir de Shilo jusqu'à nouvel ordre.

Les limites du champs de tir sont les suivantes:

**"TOWNSHIP 7 RANGE 14 WPM"**
Quart N.-E. de la section 31
Moitié N. de la section 32

**"TOWNSHIP 8 RANGE 14 WPM"**
Portion de la moitié O. de la section 3, sections 4 à 8
Moitié O. et portion de la moitié E. de la section 9
Portion au quart N.-O de la section 10
Sections 15 à 22
Sections 27 à 34

**"TOWNSHIP 9 RANGE 14 WPM"**
Sections 6, 7, portion de la moitié N. de la section 18, sections 19, 30, 31

**"TOWNSHIP 8 RANGE 15 WPM"**
Section 1
Portion de la moitié N. de la section 2
Moitié N. de la section 3, portion au quart S.-E. de la section 3
Portion de la moitié N. de la section 5
Section 9
Moitié N. et quart S.-E. de la section 10
Sections 11 à 18
Moitié N. et quart S.-E. de la section 19
Sections 20 à 36

**"TOWNSHIP 9 RANGE 15 WPM"**
Sections 1 à 36

**"TOWNSHIP 10 RANGE 15 WPM"**
Portions des sections 4 à 6

**"TOWNSHIP 8 RANGE 16 WPM"**
Section 13
Moitié S. et quart N.-E. de la section 23
Sections 24 et 25
Moitié E. et quart N.-O. de la section 26
Moitié E. de la section 34
Sections 35 et 36

**"TOWNSHIP 9 RANGE 16 WPM"**
Sections 1 à 3
Sections 7 à 15
Moitié E. et quart S.-O. de la section 16
Sections 17 à 19
Moitié E. de la section 20
Sections 21 à 29
Moitié N. et quart S.-O. de la section 30
Sections 31 à 36

**"TOWNSHIP 10 RANGE 16 WPM"**
Sections 1 à 6
Sections 8, 9 et 10
Portions des sections 1 à 18
Portions des sections 20 à 23

**"TOWNSHIP 9 RANGE 17 WPM"**
Portion de la section 27
Moitié E. de la section 35

**"TOWNSHIP 10 RANGE 17 WPM"**
Moitié E. de la section 1

La route CARBERRY - STOCKTON est interdite au public excepté durant la période de chasse au gros gibier.

**OBUS NON-ÉCLATÉS ET ENGINS EXPLOSIFS**

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs peuvent entraîner la perte de membres et vous coûter la vie. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous possédez un engin que vous croyez contenir des explosifs, veuillez avertir votre poste de police et des mesures seront prises pour vous en débarrasser.

Il est formellement interdit aux personnes non-autorisées de pénétrer dans ce secteur.

SUR L'ORDRE DE:

Charles R. Nixon
Sous-ministre
Ministère de la Défense national

## LA COMMISSION DES SERVICES PUBLICS
### (The Public Utilities Board)

## AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

**UNE DEMANDE DE LA CIE PLAINS-WESTERN GAS (MANITOBA) LTD. D'AUGMENTER SES TARIFS ET DE DÉTERMINER SES TARIFS DE BASE ET DE RETOUR.**

**UN AVIS EST DONNÉ** que, le jeudi 19 juin 1979, à 10 h 30 a.m., au North Hill Motel de Brandon, Manitoba, la Commission des services publics, conformément aux dispositions de la loi (The Public Utilities Board Act) entendra une demande de la Cie Plain-Western Gas (Manitoba) Ltd. pour une augmentation de tarifs; ce qui entraînerait la détermination, par la Compagnie, des tarifs de base et de retour. Ce faisant, la Commission reverra l'ensemble des opérations manitobaines des services publics de la Compagnie et considérera tout témoignage pertinent et tout document qui pourrait lui servir dans son travail, conformément aux statuts appropriés, en cours durant l'année 1978, période-cible.

**UN AVIS EST AUSSI DONNÉ** à l'effet que toute personne, compagnie ou corporation qui désire se faire entendre devant la Commission relativement à cette audience est priée de le faire. Cette intention doit être communiquée par écrit au président de la Commission, William C. Gardner, Q.C., 1 Place Lombard, Winnipeg, Manitoba R3B 2L8, avant le 11 juin 1979.

**DATÉ** dans la cité de Winnipeg, Province du Manitoba, ce troisième jour de mai 1979.

**Davis Boroditsky,**
**Secrétaire,**
**Commission des services publics,**
**1146-405 Broadway,**
**Winnipeg, Manitoba**
**R3C 3L6**

---

TÉLÉVISEURS ET FOURS À MICRO-ONDES À VENDRE OU À LOUER

**Tél.: 233-1863 171, rue Marion Saint-Boniface**

*CARMAN MOXLEY RENTALS LTD* *Aurèle Dupuis, prop.*

---

# Lucille Emond appuie Robert Bockstael




Approuvé par l'agent officiel pour Robert Bockstael

---

## ON DEMANDE AGENTS D'IMMEUBLE

**Expérience non nécessaire car nous nous chargeons de votre formation. Nous offrons un programme de formation professionnel complet.**

***A.E. LePage, Oldfield, Kirby & Gardner***

**28 Lakewood, Saint-Boniface**

Garry Hartwell - 257-3366

---

# À VENDRE

**Station-service - 3 baies**

**Située à:**
Sainte-Anne, Manitoba
**Propriété:** 1,3 acres
Sur l'autoroute provinciale no 12
**Volume:**
Une capacité potentielle de 400,000 gallons par an.
Pompes neuves, équilibrage des roues avant, vaste entrepôt, souterrain. Vente pour cause de santé.

**Prix de vente:** $160,000 (plus les stocks)
Pour de plus amples renseignements:

**Solas Michaud**
**Sainte-Anne, Manitoba**
**Tél.: (204) 422-8454**

---

# VENTE PRIVÉE

532, rue Aulneau

Bungalow à revenu près du Collège. Grande résidence de 1 1/2 avec appartement au 1er. Garage et autoport. Sur lot de 50' x 127' complètement paysagé. **Pour visiter composer 233-8886.**

---

# À VENDRE
## par appel d'offres

Les soumissions en vue d'acheter trois maisons construites par des étudiants seront acceptées jusqu'à midi, le 31 mai 1979. Les maisons sont prêtes à être déplacées et devront être payées comptant. Ceux qui désirent se porter acquéreur peuvent visiter les maisons au campus collégial W.C. Miller de l'école Altona, les jours de classe entre 9 h et 16 h. Les maisons doivent être déménagées avant le mois de septembre. La division scolaire ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des offres qui lui seront faites.

**Henry F. Friesen, secrétaire-trésorier**
**Division scolaire Rhineland no 18**
**Boîte postale 390**
**Altona, Manitoba**
**R0G 0B0**

---

# BOUCHARD REALTY
## 433-7502

Saint-Pierre-Jolys

**SAINT-PIERRE** - Propriété de 4 acres donnant sur la rivière. 1 1/2 mille du village. Beau bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur, draperies, lave-vaisselle, foyer, salle de loisirs. Garage double complètement fini.

**PLAGE DE SAINT-MALO** - Beau chalet de 3 chambres à coucher, isolé et air climatisé. Sur beau grand lot boisé.

---

# McKAGUE SIGMAR REALTY

Centre Southdale

256-4356

**NORWOOD** - Bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur au salon et dans salle à manger. Grand sous-sol propre et haut. Près de toutes les commodités.

**PARC WINDSOR** - En très bon état. 2 chambres à coucher. Libre immédiatement. 5% comptant.

**RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE** - Bonne maison de famille, 3 chambres à coucher, grande cuisine, salle familiale et appartement de 3 pièces au sous-sol. Réduit à $33,900.

**Léo Grouette 257-2363**
**McKague Sigmar 256-4356**

---

# ÉLIE - MANITOBA

"Bi-level" de 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, salle de loisirs finie, buanderie, grande véranda, grande cour paysagée, allée de côté pour 2 voitures. Pour plus de renseignements, téléphonez à Graham Realty au 832-6773, ou au 1-353-2052.

---

# METRO AGENCIES LTD

**294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182**
**Nap et Bernice Rés.: 269-3360**
**Run Rés.: 233-8498**

**SOUTHDALE** **$75,900**
Bungalow de 3 chambres à coucher construit par "Dumas". En très bon état. Garage double. Situé sur un très beau lot. Salon, salle à manger, grande cuisine moderne avec "dinette", broyeur à déchets, belles armoires en chêne. Salle de bains de 3 pièces donnant sur chambre à coucher principale, plus une autre salle de bains de 4 pièces. Comprend aussi 2 chambres à coucher supplémentaires au sous-sol. Décoré avec goût.

**SAINT-BONIFACE**

Maison excellente, 1 1/2 étage, située dans une région tranquille. Comprend 3 chambres à coucher, salle à manger et 2 salles de bains. Serait une maison idéale pour jeune couple ou pourrait rapporter un très bon revenu comme 2 appartements séparés. On demande un prix pour vente rapide. **soit $27,500**

**SAINT-BONIFACE**
Bonne maison attrayante, 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher, très bien située. Pour la première fois sur le marché au prix de $27,500 pour vente rapide.

**SAINT-BONIFACE** **$32,500**
Bonne propriété de revenu située sur un beau lot et comprenant 2 appartements séparés. Pourrait être facilement convertie en maison de famille. Sous-sol complet et garage. Près de la plupart des commodités dans une région résidentielle tranquille.

**NORWOOD**

Propriété de revenu très différente, 1 1/2 étage. Bien située sur un grand lot zoné R4 et comprenant 4 appartements privés. Peut rapporter un très bon revenu avec plus de 2,000 pieds carrés au 1er étage et immense sous-sol complet non fini. Vaut la peine d'être visitée.

Doit être vendu - Bon bungalow de 2 chambres à coucher plus garage sur lot de 50 pieds. 2 salles de bains. Sous-sol complet. Pourrait aussi servir comme revenu. On demande des offres pour ce joli bungalow.

**TRANSCONA**

Cette maison de style très différent comprend 2 étages, escalier en spirale, grande cuisine avec espace pour les repas, salle de toilette de 2 pièces au 1er, salle de bains de 5 pièces au 2e. Garage double attenant.

**SAINT-BONIFACE**

Si vous désirez un bon bâtiment pour entreprendre un commerce sur le boulevard Provencher, zoné C2, appelez-nous.

Nous avons aussi des propriétés de bon investissement à prix variés qui vous satisferaient certainement.

---

# DANIS REALTY LTD.
## 124, chemin Sainte-Anne

**JARDINIERS!**
Voici une propriété idéale pour vous... un lot de 50' x 15' de profondeur qui pourra facilement satisfaire tous vos caprices - Prenez rendez-vous pour visiter cette maison de deux chambres à coucher. Prix: $31,900. Téléphonez à Fernand au 453-4131, ou à Susanne au 452-1242, ou à Danis Realty au 257-2570.

**SAINT-VITAL** - 2 chambres à coucher avec tapis mur à mur - garage - cour privée - beaucoup d'arbres. Vous pouvez assumer l'hypothèque à 10% et $4,500 comptant. S.v.p. téléphonez à Aimé Fillion, rés. 233-0387, ou à Danis Realty au 257-2570.

**PRÈS DE CLAYTON** - Cette maison moderne sur un lot de 45 pieds, a trois chambres à coucher, sous-sol complet, etc. Veuillez téléphonez à Beth au 256-3968, ou à Danis Realty au 257-2570.

**12 RUE GUAY** - Près de l'autobus et du chemin Sainte-Marie, ce bungalow solide vous offre 2 chambres à coucher - un bon sous-sol, garage, patio, etc. Prix: $35,500. Téléphonez à ALINE DANIS au 253-2102, ou à Danis Realty au 257-2570.

**LA BROQUERIE** - Lots pour construction dans section nouvellement approuvée - Prix modique. Téléphonez à Claude au 257-3962, ou à Gérald au 256-5157.

**RIVER HEIGHTS** - Maison modernisée, 1,500 pieds carrés, pour $59,900. Téléphonez à Susanne Bogan au 452-1242, ou à Danis Realty au 257-2570.

# 257-2570

---

# TRUST ROYAL

REALTOR
Royal Trust
THE SIGN THAT SELLS

**1576, chemin Saint Mary's**
**Winnipeg, Man. R2M 3W4**
**Tél.: 257-3370**
**poste 124**

**AUBAINE DU PRINTEMPS**

Le charme de cette maison gagnera votre coeur, madame - Le salon est spacieux et avec tapis mur à mur. Cuisine charmante avec espace en alcôve pour le déjeuner, et lave-vaisselle tout récent. Le sous-sol vous donnera l'espace que vous désirez pour recevoir vos amis dans la salle de loisirs. Seulement $43,900. Téléphonez à Jeanne D'auteuil au 257-1571.

**MEADOWOOD** **$46,900**
Joli "bi-level" bien décoré. L'espace dans la cuisine et les trois chambres à coucher donneront à votre jeune famille la joie de vivre. Vous trouverez enfin la détente dans la salle de jeux spacieuse et bien éclairée. Pour plus amples renseignements, téléphonez à Jeanne D'auteuil au 257-1571, ou à Royal Trust au 257-3370.

**SAINT-MALO**

Grand terrain donnant sur la rivière Au Rat, et avec bungalow. Ce terrain pourrait être subdivisé. Pour plus de renseignements, téléphonez à Jeanne D'auteuil au 257-1571.

Le Cercle Molière présente

# Festival Théâtre Jeunesse

# Les 18·19·20 mai 1979




## Participants

L'école Lacerte - Le Collège de Saint-Boniface - L'école Churchill High - L'école de Sainte-Anne-des-Chênes - L'Institut collégial de Saint-Pierre-Jolys - L'Institut collégial de Sainte-Agathe - L'école du Précieux-Sang - Le Théâtre de Chez-Nous de Saint-Paul, Alberta.

## Soirée gala

*le samedi soir 19 mai*

Remise des prix avec Nicole Brémault, Mark Kolt, Marie Patenaude, Guy Noël, Martin Gosselin, Normand Lemoing, Vincent Dureault, et les Danseurs de la Rivière-Rouge.

Il y aura six sessions. Le prix d'entrée: $1.00 par session. Laissez-passer: $3.00

Le Festival Théâtre-Jeunesse est subventionné par le Secrétariat d'Etat
et la Fondation Radio-Saint-Boniface.